

Sansac de Marmiesse

BULLETIN MUNICIPAL

n°48 - Janvier 2026



Monsieur Michel Baissac, Maire

Les élus du conseil municipal,

L'ensemble du personnel communal,

vous souhaitent

une bonne et heureuse année



Sansac de Marmiesse

2026



Petites villes
de demain

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) ET PASSEPORT

La demande doit être faite auprès des Mairies d'Aurillac : 04 71 45 46 31, d'Arpajon-sur-Cère : 04 71 63 67 83 - <https://ants.gouv.fr>



ELECTIONS : inscriptions toute l'année. Avoir 18 ans et la nationalité française. Pièces à fournir : carte nationale d'identité, justificatif de domicile.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Pour qui ? Tous les Français âgés de 16 ans. C'est obligatoire ! **Pourquoi ?** Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée de défense et de citoyenneté, de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans. **L'attestation de recensement** est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. **Comment ?** Rendez-vous à la Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

RAPPEL : vous pouvez joindre par téléphone le centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand au 09 70 84 51 51 pour avoir des informations sur la journée de défense et de citoyenneté, changer la date et le lieu de votre JDC, avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.



ASSISTANTE SOCIALE :

Madame Nathalie GARDES

Les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h à la Mairie.

Permanence sur rendez-vous au Conseil Départemental : 04 71 46 99 63.



LE CLIC

C'est quoi ? Le clic est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

Pour qui ? Les personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage, les professionnels du secteur médico-social. Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 6, rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95 Adresse mail : clic@aurillac.fr



TRANSPORT

: gamme CAB'AVANTAGE (TARIFICATION SOLIDAIRE)

- Je me rends à ma mairie pour compléter mon dossier et récupérer ma fiche navette (contacter la mairie 04 71 47 74 75 pour les modalités).
- Je me rends à la boutique ou au siège Stabus avec ma « fiche navette » pour créer ma carte et créditer mon abonnement.
- Je peux payer comptant en boutique ou au siège, sinon je paye en 12 mensualités par carte bancaire sur la boutique en ligne.



UNE PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC ?

Vous pouvez signaler la panne d'un point lumineux : en vous rendant directement à la mairie, par tél. 04 71 47 74 75, par mail : mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr



URBANISME – MODALITES DEPÔTS DES DOSSIERS

• Comment déposer son dossier ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le dossier de demande peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée. Avec la dématérialisation, les démarches d'urbanisme sont facilitées. Ce service est disponible depuis chez soi 24H/24 et 7jours/7. Cependant, vous pouvez toujours déposer votre demande sous format papier auprès de l'accueil de la mairie.

• Comment ça marche ?

Pour déposer votre dossier en ligne, rendez-vous sur la plate-forme « Portail de dépôt urbanisme » et suivez la procédure. Connectez-vous sur le portail de dépôt urbanisme à l'adresse : <https://public-ads.caba.fr>

SERVICE URBANISME : 17 place de La Paix à AURILLAC : 04 71 45 60 14

Le Mot du Maire

ÉDITO



Chères sansacoises, chers sansacois.

Ce bulletin municipal sera le dernier de cette mandature, commencée en 2020, et qui s'achèvera en mars prochain avec de nouvelles élections municipales.

Ces six années auront concentré au niveau national et international beaucoup de crises, sanitaires en premier lieu avec le Covid puis géopolitiques avec, entre autres, la guerre en Ukraine et enfin, environnementales et démocratiques.

Le mandat a ainsi commencé dans le confinement, il se termine dans la confusion.

Tout un chacun est affecté par ces crises multiples qui touchent aussi, par ricochet, le budget de nos communes. Le prix exponentiel des matériaux et de l'électricité et la dette colossale de l'État qui, de ce fait, est moins présent financièrement, étouffent nos investissements et nous obligent à nous adapter continuellement sur nos choix.

Le 1^{er} d'entre eux a été de réduire l'encours de notre dette d'un million d'euros, obtenu en contractant un minimum de nouveaux emprunts et en recherchant un maximum de subventions.

Les travaux effectués ou en cours l'ont été en partie pour l'attractivité de notre commune, comme tous ceux en direction de l'enfance, RPE et école confondus, et ceux à venir sur la place sur laquelle les aménagements permettront de rendre l'espace plus agréable et y favoriser à la fois la rencontre et la sécurité.

La crise écologique a aussi motivé notre choix de nous lancer dans la démarche « Territoire Engagé pour la Nature », en protégeant la biodiversité avec la conservation de zones humides, la création de prairies fleuries et de carrés de verdure, mais aussi en limitant à chaque fois que possible le ruissellement de l'eau sur la voirie communale. Partant du principe qu'il est nécessaire que la goutte d'eau s'infiltra le plus tôt possible afin de ne pas s'évaporer ou faire des dégâts en aval, nous travaillons à désimperméabiliser les sols, ce qui a été le cas dans la cour de la maternelle et sera encore plus marquant sur la place des commerces.

Forte de plus de 500 emplois sur son territoire, notre commune possède un tissu économique qui se porte bien et, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, se développe régulièrement.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026 à toutes et à tous.

Votre maire, Michel Baissac

L'ATELIER DU VOLCAN UNE NOUVELLE ENTREPRISE À SANSAC



Cela faisait longtemps que le site de la discothèque « Le Volcan » était à l'abandon. De nombreux projets plus ou moins sérieux ont alimenté les discussions de comptoir sans pour autant voir le jour. Mais cette fois, c'est du sérieux, une menuiserie va s'y installer grâce au projet de Tristan Combelle et Thomas Gastal.

Tristan Combelle a toujours été passionné par le bois ; à 8 ans il savait qu'il serait menuisier. Alors, après la 3^e, il s'est tourné tout naturellement vers l'école des compagnons du devoir où il fera 2 ans d'apprentissage. Ensuite, il a dû trouver un compagnon et entamer un tour de France qui va le mener à Reims. Au bout d'un an il se ravise et rejoint le cursus scolaire normal en préparant un Bac pro, puis un BTS à Riom dans le puy de

Dôme (Système constructif bois et habitat). C'est alors qu'il rentre dans l'entreprise de menuiserie Bouysse à Arpajon-sur-Cère où il va rester 10 ans comme ouvrier, puis comme chef d'équipe.

Thomas Gastal suivra lui un parcours plus direct, avec un Bac STI2D et un même BTS à Riom. Lui aussi va répondre à une offre d'embauche chez Bouysse et deviendra à son tour chef d'équipe également. C'est là que tous deux font connaissance. Ils parlent de leur passion, de leurs envies, de leur affinité.

Cela fait 10 mois qu'ils se sont donc naturellement lancés dans la création d'une entreprise afin de travailler pour eux et mettre leurs idées en œuvre. Pour cela, il leur fallait un bâtiment et ont été conquis par le site du Volcan qui était à vendre. Entre-temps la création de la société est en cours, elle sera dénommée : l'Atelier du Volcan. Ils souhaitent terminer leurs démarches administratives début 2026 et terminer les travaux de leur bâtiment au printemps. Ils pourront alors, selon les demandes des clients, assurer jusqu'à 80 % de la construction d'une maison. Cela ira de l'ossature bois à la charpente, des menuiseries intérieures (sol, escalier, mobilier...) aux menuiseries extérieures (fenêtres, pergolas, vérandas...). Et pour aider les clients, ils pourront aussi assurer les démarches administratives.

Nos deux menuisiers ont du pain sur la planche, d'autant qu'ils comptent travailler autant avec les particuliers qu'avec les collectivités. Mais leur passion pour le bois saura les motiver suffisamment pour qu'on puisse leur faire confiance. On leurs souhaite toute la réussite qu'ils méritent.

RESTAURANT « LA TERRASSE » ANGÉLIQUE ET PIERRE JOANNY

L'hôtel restaurant « La Terrasse » avait depuis longtemps conquis ses lettres de noblesse grâce, notamment, à l'excellente cuisine du chef, Maurice LUC. Mais après 45 ans de bons et loyaux services, ce dernier a pris sa retraite. Aujourd'hui, c'est sa fille qui a repris l'affaire, avec son mari Pierre.

C'était le vœu de sa mère qui souhaitait voir le restaurant revivre. Alors, Papi Maurice est sorti de sa retraite quelques semaines pour former Pierre, son successeur. La réception et le service, c'est l'affaire d'Angélique. Depuis le 15 juillet, Le restaurant a pu ainsi rouvrir ses portes. Tous les jours, à midi, on y sert le menu du jour, un repas ouvrier. Mais, au-delà, on y propose des apéros tapas en saison, des soirées festives dont le thème répondra à la demande des clients, et aussi, des repas du terroir 2 fois par mois : tête de veau, chou farci, etc... Le restaurant accueille également l'évènementiel : repas de famille, d'entreprise ou autres. Original, on peut y partager un casse-croûte le matin, si le cœur, ou plutôt l'estomac vous en dit.



Un projet est en réflexion : « La construction d'une grande terrasse à l'arrière du bâtiment, avec un esprit guinguette. Un lieu très convivial. »

Pierre et Angélique se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à leur rendre visite et soutenir leur commerce.

Ailleurs, il existe des terres d'artistes ; Sansac est une terre d'électriciens. En effet ils ne sont pas moins de 5 artisans électriciens sur notre commune, chacun avec ses variantes. Nous pouvons tomber en panne ! Trois d'entre eux viennent de s'installer récemment sur notre commune.

AM SOLUTIONS : NICOLAS ET LAÉTITIA ANTOINE



Nicolas et Laetitia Antoine sont originaires de la région de l'étang de Thau. C'est là-bas qu'ils ont créé, en 2020, leur propre entreprise d'électricité après une période d'emploi salarié.

Cela faisait plusieurs fois qu'ils venaient en vacances dans le Cantal. La vie y est moins tumultueuse que dans le sud. Cherchant un peu de calme, ils sont venus s'y installer définitivement ainsi que leur entreprise, plus précisément à Sansac.

Au-delà de l'électricité, ils font du tertiaire dans les bureaux, un peu de domotique, alarme... etc. Mais leur spécialité, c'est l'installation des bornes de recharge pour les voitures électriques, chez le particulier ou pour les entreprises. Quoi qu'il en soit, ils s'adaptent aux besoins du client. C'est là, leur point fort.

Enfin, ils ont aussi le projet de chambres d'hôtes à leur domicile de Sansac. Mais ça, c'est pour plus tard...

CIV'ÉLEC - MICKAËL CIVIALE : LE RÉNOVATEUR

Mickaël a toujours été intéressé par l'artisanat du bâtiment, notamment l'électricité. Cela a commencé en job d'été lorsqu'il a travaillé les deux mois d'été chez M. Maubourg, électricien à Thiézac, où il apprit le métier.

Après avoir obtenu son bac pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés, il travaille chez Villaret à Aurillac et Murat. Puis, pendant 18 ans, il s'est diversifié en travaillant dans les Télécom pour l'entreprise Escot Télécom, en tant que technicien puis conducteur de travaux. Depuis le 1^{er} janvier 2025, il a créé son entreprise artisanale d'électricité, revenant ainsi à sa première passion.

Aujourd'hui, il œuvre essentiellement dans la rénovation et le dépannage, se rendant disponible sans restriction afin de satisfaire au plus tôt ses clients. Heureux dans son métier, c'est quelqu'un sur qui on peut compter.



STÉPHANE MAZIÈRES : UN PROFESSIONNEL POLYVALENT POUR VOS TRAVAUX

Avec une véritable âme d'artisan, Stéphane entame une reconversion professionnelle en 2010 à Clermont-Ferrand, où il crée son entreprise. En 2015, il revient

dans le Cantal, sa région d'origine, et s'installe à Arpajon sur Cère. C'est finalement en 2023 qu'il transfère son entreprise à Sansac, où il a construit sa maison.

Il intervient sur l'ensemble du secteur, pour tous travaux électriques, que ce soit dans le neuf ou dans le cadre de projets de rénovation. Il réalise également la pose de placo-plâtre. Grâce à sa double compétence d'électricien et de plaquiste, Stéphane peut ainsi proposer une offre globale, permettant aux clients de bénéficier d'un interlocuteur unique pour des chantiers complets. Il propose également des solutions de domotique (maison connectée, alarmes, vidéo-surveillance...).

À l'entendre parler de son métier, on perçoit immédiatement sa passion, son sérieux et son attachement au travail bien fait. Un professionnel de confiance, à solliciter sans hésitation...



MICKAËL AURATUS

TRANSPORT DE PRODUITS FORESTIERS



Une entreprise en plein essor

Cela fait déjà 4 ans que Mickaël a créé son entreprise de transport du bois. Il faut dire que le bois, il connaît. Dans cette famille on le travaille depuis 4 générations.

C'est son père qui a acheté la grange à l'entrée du bourg pour établir son commerce de bois de chauffage.

Aujourd'hui c'est devenu le siège de l'entreprise de Mickaël et les camions y stationnent lorsqu'ils ne sont pas sur la route. Il est le premier transporteur de la famille.

En 4 ans, il a pu créer 3 emplois sur Sansac pour 6 camions qui transportent le bois, coupé en forêt, jusqu'aux scieries. Le travail est local, sur le Cantal et les départements limitrophes.

Mais Mickaël ne veut pas en rester là. Dans le Cantal on a beaucoup de forêts qui génèrent beaucoup de bois. Notre artisan souhaite investir pour s'agrandir avec un nouvel emplacement plus fonctionnel. Il a aussi l'idée d'un projet d'implantation en Haute-Loire et enfin, de redémarrer la production de bois de chauffage « prêt à brûler ». Au vu de sa passion pour le bois et pour les camions, au vu de son énergie, on peut croire en la réussite de son entreprise. Nous le lui souhaitons sincèrement.

En attendant, Mickaël vend du bois de chauffage en 2 mètres, à qui lui en ferait la demande.

CANTAL RÉCUPÉRATION

Un lieu de dépôt de métaux sur Sansac

Sur une partie de l'ancien site de l'entreprise « Costa/Ferreira », aux BESSADES, s'est ouvert en juillet 2024 un site de récupération de métaux en tous genres. C'est l'œuvre de l'association Philippe Riom et Jonathan Bossoutrot.

Philippe Riom, ancien lotois, n'est pas un novice dans la profession. D'ailleurs, dans la famille, son grand-père, puis son père étaient déjà récupérateurs. Travaillant à « Corrèze Récupération », c'était un projet qui leur semblait couler de source.

Cependant, avant de s'installer, il a fallu nettoyer les lieux pour se mettre aux normes, en accord avec la DREAL et Aurillac Agglo. Le chantier est entièrement fait en enrobé et prévoit la récupération des eaux de pluie des bâtiments. Les eaux d'écoulement du chantier passent par un débourbeur décanteur afin d'éviter tout liquide polluant dans la nature. Puis on a dû goudronner l'ensemble du parc et prévoir l'évacuation des eaux d'écoulement dans un bac de décantation afin d'éviter tout rejet polluant dans la nature. Des box de stockage en béton sont installés pour séparer les différentes qualités de fer et de métaux. Un bâtiment de 200 m² de stockage, avec des containers de 1000 litres où sont démontés et triés les métaux, pesés avec une bascule de 2 tonnes, complète l'ensemble de l'installation.

Qu'on soit une entreprise, un artisan ou encore un particulier, on peut amener toutes sortes de métaux ferreux et non

ferreux. Philippe Riom s'occupe de réceptionner, de trier et de stocker les produits ainsi que du règlement des apports. Tous les métaux sont triés et préparés pour les fonderies et affineries tels que le cuivre, laiton, aluminium, plomb, étain, inox, câbles alu et cuivre, et enfin batteries. Lorsqu'ils sont en quantité suffisante, ils sont envoyés par camion. Même si notre récupérateur travaille en toute indépendance, il s'appuie sur l'entreprise Corrèze Récupération pour compléter les transports notamment.

Philippe Riom travaille seul. Il est un passionné, un homme plein d'humanité et plein de chaleur dans le cœur qui pourrait contraster avec la froideur des ferrailles qu'il récupère...

N'hésitez pas à lui rendre visite, vous le rendrez heureux...



« LA BROCANTE DES ARISTO »

GILLES MOLINA

Gilles Molina n'est pas homme à rester sans rien faire. Alors, quand il a été contraint de subir une opération qui a nécessité une immobilité, il avait besoin de trouver un but à ses journées. La brocante, il connaissait un peu grâce à ses parents, lesquels lui ont peut-être transmis le virus. Alors, à travers internet, il s'est plongé à son tour dans ce monde si intéressant.

Mais ce qui, au début, pouvait apparaître comme un loisir, s'est développé au point de tenir une place importante dans sa vie et d'ouvrir un showroom dans sa maison. Cela se traduit aussi par une participation aux salons des brocanteurs à Aurillac, tous les mois et à des vide-greniers. Par ailleurs, Gilles peut assurer le débarrassage de vos caves, garages, greniers, etc... Il est aussi intéressé par les vide-maisons. Vous l'aurez compris, Gilles chine partout pour ses clients, sur le Cantal et les départements limitrophes.

« La brocante des aristo » existe depuis juillet 2024, en auto-entreprise. Ses objets de prédilection, meubles, vaisselles, objets déco et autres des années 70 à 90. Il achète et vend aux particuliers ou autres entreprises. Il est amené à

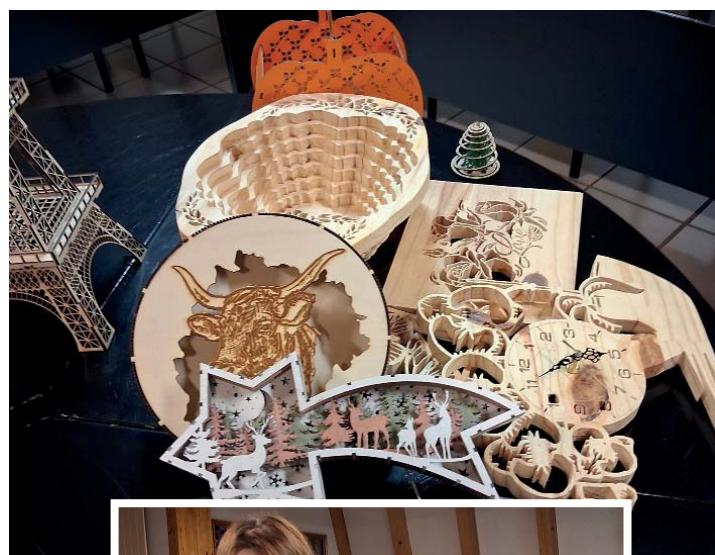
réaliser des opérations exposition/vente avec un partenaire, tel le bar à vin « Voyou » à Aurillac par exemple.

La brocante est devenue une passion pour Gilles qui a néanmoins gardé son travail. Autant dire que, cette fois-ci, Gilles est très occupé ! Mais si vous allez le rencontrer, il saura se rendre disponible.



« LA CRÉATION PAR PASSION »

SYLVIE BALDRAN



Sylvie Baldran a toujours été attirée irrésistiblement par les loisirs manuels. « Cela me détresse » dit-elle. En tous cas, elle passe beaucoup de temps à assouvir sa passion.

Il fut un temps où elle s'exerçait dans la couture, le crochet, le tricotage... etc. Puis elle s'est essayée au scrapbooking (décor sur papier). A présent, elle exerce son talent dans la sculpture et gravure sur bois et ardoise. Cette autodidacte a commencé avec la scie. Puis, pour aller plus loin dans la précision, elle a fait l'acquisition d'un graveur découpeur laser au printemps dernier. A présent, c'est la peinture de ses créations qui l'intéresse pour améliorer l'esthétique de ses pièces. Enfin, Sylvie est préoccupée par l'élaboration d'objets en bois animés par mécanisme. Ainsi, certaines pièces demandent beaucoup de temps pour voir le jour, mais quand on aime, on ne compte pas !

Elle y travaille tant qu'aujourd'hui elle a accumulé nombre de pièces. Alors vous pourrez la retrouver sur certains marchés de Noël. Elle sera heureuse de vous accueillir. Elle peut également travailler à la demande (décor d'un mariage, cadeaux d'anniversaire... etc). Bravo à cette talentueuse artiste.

DÉCOUVERTE DE LA ZONE HUMIDE DE MARMUSSOLES PAR LES ÉLÈVES DU LYCÉE GEORGES POMPIDOU

Pour rappel, certaines mesures spécifiques avaient été mises en place pour compenser les impacts environnementaux sur les milieux naturels suite à la construction de la nouvelle RN122.

A ce titre, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne a été missionné par la DREAL pour mettre en œuvre un plan de gestion des zones humides sur une durée de 30 ans, avec la création en 2019 au lieu-dit Marmussoles, d'une mare et de méandres sur le ruisseau, la reconversion de surfaces cultivées en prairie permanente et la plantation de haies pour diminuer l'érosion des sols et créer des corridors écologiques.

Le 13 février 2025, les élèves de Bac pro « Gestion Agricole et Gestion Forestière » du lycée agricole Georges Pompidou d'Aurillac se sont rendus sur cette zone humide.

La journée avait pour but de leur faire découvrir la gestion agricole durable mise en œuvre sur ce site et de les y impliquer. Ils ont ainsi pu tailler les haies, entretenir les clôtures, ou encore dégager un accès au cours d'eau.

Cela leur a permis de mieux comprendre le rôle important de ces zones humides dans le cycle de

l'eau, en la filtrant et l'épurant, en régulant les débits (stockage de l'eau pendant l'hiver et restitution progressive pendant l'été), mais également en tant que réservoirs de biodiversité, et notamment en insectes qui disparaissent de plus en plus (avec des conséquences importantes sur toute la chaîne alimentaire).

Merci aux élèves et à l'équipe enseignante du lycée Georges Pompidou d'avoir bravé la pluie et d'avoir pris part au chantier avec enthousiasme.



PRAIRIE FLEURIE



Depuis 5 ans déjà, la commune de Sansac-de-Marmiesse s'est engagée dans la démarche « Territoire Engagé pour la Nature » afin de partici-

per, à son niveau, aux efforts nécessaires en faveur de la préservation de la biodiversité.

Cela s'est traduit par de multiples actions telles que l'implantation de carrés de verdure, la pose de nichoirs à chouettes et à chauve-souris, la baisse du temps d'éclairage, le changement de lampadaires ou la création d'un jardin en permaculture avec les enfants de l'école qui leur permet d'adopter un comportement naturel et écologique.

En cette année 2025, nous avons décidé d'y ajouter une prairie fleurie, présentant une diversité et une densité en fleurs importantes. Elle est un milieu très attractif, de passage ou de refuge, pour tous les insectes pollinisateurs fortement menacés par l'augmentation de l'urbanisation et des pollutions et elle rajoute de la couleur à l'entrée du bourg.

PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS

Un nouveau badge pour accéder à la plateforme vous sera attribué pour 2026. A partir du mois de février, pensez à passer en mairie avec l'ancien pour vous le procurer.

Pour rappel, la plateforme est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 9h à 17h non-stop, du 1^{er} mars au 30 novembre.

RENATURATION DU RUISSSEAU DE SANSAC



Le projet consiste à reméandrer le ruisseau de Sansac, au niveau de l'ancienne station de pompage, dans un nouveau tracé qui aura ainsi un aspect visuel remarquable. Un des buts recherchés est de permettre aux différentes espèces piscicoles de remonter ce nouveau cours d'eau et s'y reproduire.

En parallèle du reméandrage, le nouveau linéaire sera mis en défens par la pose de clôtures sur les 2 rives, pour empêcher l'accès des animaux directement dans le cours d'eau et leur éviter des accidents au regard du nouveau profil des berges, notamment sur la partie aval au niveau de la Cère.

Des passages à gué seront mis en œuvre pour permettre la traversée du ruisseau et l'abreuvement des animaux. Au niveau du chemin, un nouveau passage busé surdimensionné avec des buses béton de 1 500 mm sera créé en remplacement de l'existant.

D'une durée prévisionnelle de 3 semaines, ces travaux devaient être effectués à l'automne 2025, avant le 31 octobre, date limite autorisée pour travailler sur les cours d'eau, mais la météo n'en a pas permis la réalisation. Ils seront donc exécutés à la fin du printemps 2026.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS A PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ELOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE A L'EXTERIEUR PRÈS DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.

VOIRIE 2025

- Après que le Conseil départemental ait curé les fossés et effectué la réfection de la couche de roulement en enrobé, une partie de la RD145 a été rétrocédée à la commune de Sansac-de-Marmiesse et est devenue la voie communale « Route des grands chênes ». Un arrêté municipal portant réglementation hors agglomération a été pris pour en limiter la vitesse à 50 km/heure.



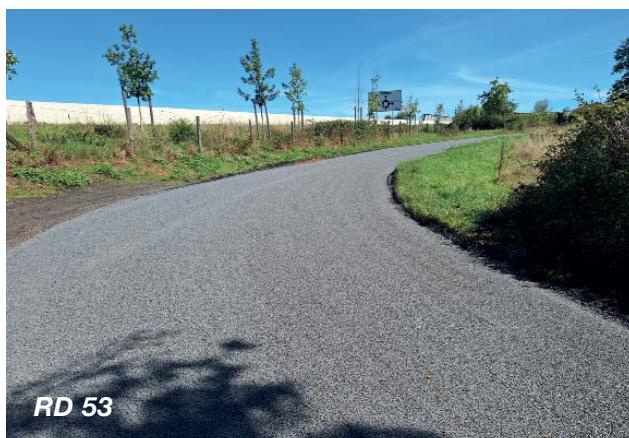
- En parallèle, le Département a effectué des travaux d'aménagement du carrefour des BESSADES afin de réduire la vitesse des véhicules roulant en direction d'Ytrac.



RD 153

- Dans le même temps, 3 portions de RD, qui ne présentaient plus un caractère de voirie de liaison départementale, ont aussi été rétrocédées à la commune :
 - il s'agit de la RD153, située entre les BESSADES et le Chemin de LASFARGUES,
 - des RD458 au niveau du Château d'eau et RD53 en direction de la plateforme des déchets verts.

Des revêtements tri-couches, consistant à appliquer trois couches successives d'émulsion de bitume et de gravillons, ont été appliqués. Une nouvelle couche restera à réaliser au printemps sur le Chemin de la Capelotte en direction de l'ARCH.



RD 53



RD 458

ACTIVITÉ MUNICIPALE

- Nous avons aussi poursuivi en 2025 notre programme de grosses réparations de trois autres voies communales très dégradées :

- Le Chemin de Labrousse
- Le bas de la Rue du Stade, axe important pour les habitants du centre bourg de la commune. Sur les 190 mètres linéaires concernés, le projet a consisté à améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement et le reprofilage et le renforcement de l'ancienne chaussée avec du grave émulsion et du béton bitumeux (enrobé)
- Le Chemin de la Planèze dont l'état s'est détérioré à la suite du passage de nombreux camions et autres engins de chantier utilisés dans le cadre des travaux d'aménagement de la nouvelle RN122. En accord avec le Syndicat Départemental d'Energie du Cantal et l'entreprise Orange, nous en avons profité pour enfouir l'ensemble des câbles électriques et téléphoniques, supprimer les poteaux disgracieux et installer de nouveaux lampadaires munis de lampes et ampoules LED. Là encore, le programme de voirie a consisté à améliorer l'écoulement des eaux, reprofiler et renforcer les 520 mètres linéaires de l'ancienne chaussée avec la mise en œuvre de grave émulsion et d'un enduit superficiel bicouche.



Rue du Stade



Chemin



de la Planèze

Les travaux de voirie uniquement pour ces 3 voies communales représentent un montant de 62 039 € HT (74 447 € TTC). Une aide de l'état, de 25 % du HT, soit 15 500 €, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025 et une aide du Conseil départemental de 10 000 €, dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire, nous ont été attribuées.

- Le dernier tronçon devant être rétrocédé à la commune par le Département correspond aux 1 400 mètres linéaires de la RD53, située entre l'ancienne RN122 et le giratoire du Pas du Rieu. La mise en place d'un enrobé est d'ores et déjà prévu courant 2026. En parallèle de cette opération, la municipalité propose d'aménager cet espace public avec une mobilité durable. Les travaux en prévision consisteraient à favoriser la sécurité en créant un cheminement doux d'une largeur minimale de 2 m le long de cette ancienne RD et en mettant en place des dispositifs d'écluses et/ou de chicanes afin de réduire la vitesse des usagers. Pour cette raison, nous avons répondu à l'appel à projets lancé au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026, en soumettant une demande de subvention.

COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Un arbre unique, une haie de tuyas, bien utile lorsque la circulation était intense, mais maintenant à bout de souffle, des jeux très abîmés et de l'enrobé omniprésent, qualifiaient la cour de l'école maternelle en ce début d'année.

Fort de ce constat et dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur et des fortes pluies que nous rencontrons ces dernières années, élus, enseignantes et ATSEMS se sont réunis à plusieurs reprises pour repenser cet espace.

Les aménagements réalisés visent à transformer la cour de récréation en y apportant des surfaces pensées pour jouer et partager, favoriser l'ombrage et la biodiversité, avec une forte présence de végétation, et permettre aux eaux pluviales de s'infiltrer.

C'est ainsi que 2 arbres supplémentaires ont été plantés, une pelouse a été créée, une clôture et une nouvelle haie ont été installées le long de la Nationale et de nombreux arbustes variés, vivaces et graminées, ainsi que 4 fruitiers ont fait leur apparition.

Des copeaux de bois servant à réguler la température du sol et à retenir l'humidité, indispensable à la bonne santé des racines, ont été mis en place en tant que paillage minéral.

Un jardin potager hors sol, un bac à sable, un ponton et une arche en bois, un cheminement pour les vélos et les draisiniennes et de nombreuses assises en grume ont été disposés en différents points de la cour.



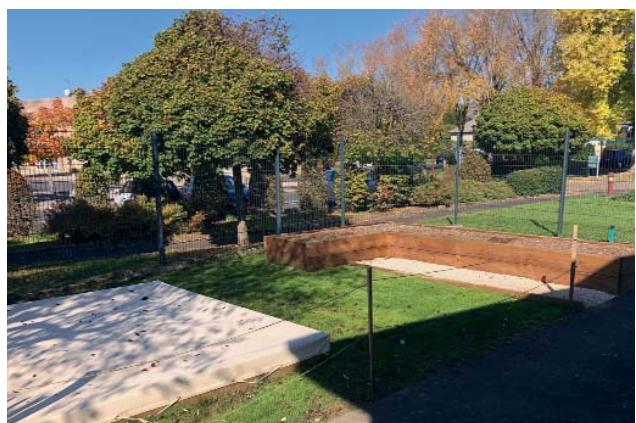
Et pour finir, de nouveaux jeux ont été installés, un parcours d'équilibre composé de rondins en pin de différentes hauteurs et d'une grosse corde pour s'y tenir, une cabane style hôtel à insectes et une cahute 2 tours avec des panneaux ludiques et un toboggan.

Afin d'éviter que les enfants ne se fassent mal, des sols souples et amortissants ont été réalisés.

Le coût de l'opération, qui s'élève à 72 295 € HT (86 755 € TTC), a été subventionné à hauteur de près de 60 %, 19 650 € de la part de l'état au titre de la DETR et 22 925 € de la part d'Aurillac Agglo sur le Fonds de Soutien aux communes.



AVANT TRAVAUX



RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU RPE

Le Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou » est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des assistantes maternelles, des parents, et de leurs enfants pour les 5 communes « Ouest Agglo » : Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse et Ytrac. Le RPE propose des temps d'animation gratuits pour les enfants de 0 à 6 ans. Il est également guichet unique d'information des familles pour l'ensemble

des modes de garde. Enfin, il a pour but d'accompagner et promouvoir le métier d'assistante maternelle.

Depuis 2017, les enfants sont accueillis, avec leurs assistantes maternelles ou leurs parents, les mardis matin dans une salle dédiée en rez de jardin de la mairie de Sansac de Marmiesse. Cette salle, autrefois salle d'exposition, n'était pas conçue pour accueillir de jeunes enfants.



C'est pourquoi, après concertation du RPE, il a été décidé le réaménagement de cette salle pour la rendre plus attrayante et surtout plus fonctionnelle tant pour les enfants que pour le personnel.

Afin d'améliorer le confort thermique, le carrelage existant a été remplacé par des dalles de plastique et la porte d'entrée par une nouvelle huisserie avec vitrage isolant et barre antipanique.

La signalétique a également été repensée en apposant sur la vitre le logo de l'association.

De plus un espace bureau a été aménagé pour rendre plus ergonomique, le travail des deux animatrices.

Ces travaux, d'un coût de 13 293 € HT (15 952 € TTC), ont été réalisés avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal qui les a subventionnés à hauteur de 80 %, soit 10 635 €.

AMÉNAGEMENT DU HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Le hall d'accueil a été réaménagé pour un montant de 2 300 € TTC et dispose, entre autres, d'une nouvelle console d'affichage où vous pourrez retrouver rapidement toutes les publications nécessaires.



PLANTATION D'ARBRES

En sachant que les vertus des arbres sont nombreuses (ombrage, stockage de carbone, captation de la pollution, refuge pour la biodiversité) et afin de compenser l'abattage de cinq d'entre eux pour des raisons de vieillesse ou de maladie, nous avons procédé à leur remplacement en cette fin d'année. Ont ainsi été plantés un érable de Mandchourie, un frêne à fleurs, un prunus accolade, un tilleul et un arbre de Judée, pour un coût total de 727 € TTC, le long des rues du Stade, de la Cère et Jean Delort.



ENTRETIEN DES TOITS

A la demande de la municipalité, l'entreprise DJILALI a procédé à l'entretien des toitures de l'école, de la mairie, d'un logement communal et de l'église.

Elle a ainsi pu vérifier l'état des faîtages et des zingueries pour s'assurer qu'ils garantissent une étanchéité et une solidité parfaites.

Les tuiles manquantes ou cassées ont été remplacées et une opération de démoussage et de nettoyage de ces toitures a été réalisée.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 37 600 € TTC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Afin de sécuriser l'entrée de l'impasse des Gardettes, des travaux ont été engagés par le Syndicat Départemental d'Energie du Cantal (SDE15), à la demande de la commune, afin d'y installer un lampadaire.

Les coûts de ces travaux, d'un montant de 4 340 € HT, ont été pris en charge à 50% par le syndicat.

- Une lampe supplémentaire a aussi été installée au lieu-dit « Puech Bas ».
- Un accord a été passé avec le SDE15 pour l'enfouissement courant 2026 des lignes aériennes basse tension à fils de cuivre nus aux lieux-dits Bessou, Guinjou, Guinou et Salemagne. Le coût de ces travaux est entièrement pris en charge par le syndicat. Il en profitera pour changer la lampe située à l'entrée du Chemin de Guinou.
- Un nouveau lampadaire doit aussi être installé à l'entrée de la rue du Château d'eau



ACTIVITÉ MUNICIPALE

BULLETIN MUNICIPAL / N° 48 - JANVIER 2026

ACHAT DE MATÉRIEL

- En cette année 2025, la commune a investi dans un nouveau gyrobroyeur (1 460 € TTC), adaptable aux microtracteurs, afin d'entretenir les zones enherbées et les chemins difficiles d'accès avec du matériel plus volumineux.



- Une nouvelle épareuse (34 200 € TTC), moins vétuste et plus adaptée au travail d'entretien à effectuer sur les 23 km de voies communales, a été réceptionnée en début d'année et a ainsi permis d'améliorer les conditions de travail des agents des services techniques.



- Afin de répondre aux besoins des associations sansacoises, nous avons fait l'acquisition de 2 chapiteaux modulables (8 000 € TTC) de 40 m² chacun, avec la possibilité de les fermer entièrement ou partiellement.



- Les anciennes tables et chaises du foyer, devenues vieillissantes et usées au fil des années, ont été partiellement remplacées par du matériel plus moderne et plus maniable (4 600 € TTC).



- Pour les mêmes raisons, les petites tables et les chaises du restaurant scolaire ont été changées et des plateaux anti-bruit ont été installés à la place des anciens, abîmés et très bruyants, sur les grandes tables. Cet investissement permet d'améliorer le confort des enfants et du personnel de service (4 500 € TTC).



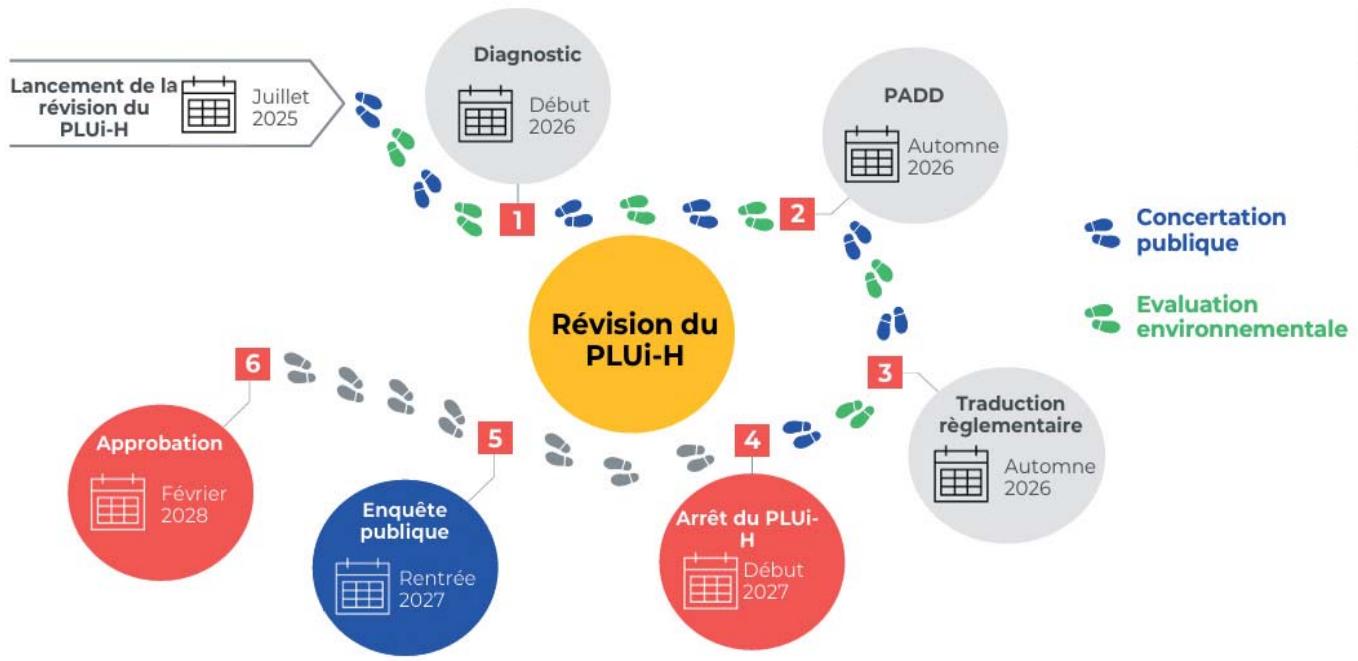
- Afin que les élèves de l'école élémentaire puissent se réunir et s'asseoir ailleurs que sous le préau, une table (2 076 € TTC) et 2 bancs (1 529 € TTC) vont prendre place dans la cour de récréation et permettent ainsi de créer de nouveaux espaces conviviaux.



- Pour diversifier les activités, une table de ping-pong (2 900 € TTC), ultra résistante pour une utilisation intensive, va être installée dans la cour afin que les enfants puissent s'adonner à la pratique du tennis de table.



RÉVISION GLOBALE POUR LE PLUi-H



En 2025, Aurillac Agglomération a lancé la révision générale de son principal document d'urbanisme, le PLUi-H. L'objectif pour la Collectivité est de se doter à l'horizon 2028 d'un nouveau document ambitieux, fédérateur et équilibré, respectant l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), fixé pour 2050.

Entré en vigueur en janvier 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document stratégique et réglementaire qui définit l'usage des sols sur le territoire intercommunal. Il constitue, ainsi, le cadre de référence pour l'aménagement et le développement de l'Agglomération. Il délimite les zones à urbaniser, préserve les espaces naturels et agricoles, et fixe les règles de constructibilité. Son objectif est d'assurer un développement harmonieux, respectueux des spécificités locales et des enjeux environnementaux. Avec une durée de vie d'environ 10 ans, il convient à la Collectivité d'entamer la révision globale du document pour la prochaine décennie.

Officiellement lancée lors du conseil communautaire d'octobre dernier, la révision du PLUi-H est désormais en cours. Elle vise à affirmer une vision globale et partagée du territoire dans laquelle chaque Commune joue pleinement son rôle. De manière plus concrète, la révision du PLUi-H poursuit plusieurs objectifs stratégiques : renforcer le développement économique et l'attractivité du territoire, tout en garantissant un équilibre territorial durable ; améliorer l'efficacité des choix d'aménagement et la maîtrise foncière sur certains secteurs ; renforcer la synergie entre urbanisme et habitat grâce à l'intégration du Programme Local de l'Habitat ; conforter l'agriculture ; valoriser le patrimoine ; préserver les

ressources naturelles... Globalement, le prochain PLUi-H devra contribuer à une meilleure coordination de l'ensemble des politiques publiques portées par Aurillac Agglomération, à l'instar du Schéma Communautaire des Mobilités, du Projet Alimentaire de Territoire ou encore de la candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Au-delà du territoire de l'Agglomération, le PLUi-H s'intègre dans une dimension plus large avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Également en phase de révision, ce document stratégique concerne Aurillac Agglomération et les communautés de communes du Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne, soit un territoire de 86 communes et plus de 80 000 habitants. La trajectoire définie par le prochain PLUi-H devra donc être cohérente avec les choix d'aménagement retenus dans le SCoT, en particulier en termes de sobriété foncière, de transition environnementale et énergétique et de santé publique.

La procédure de révision est organisée de manière à permettre une approbation du document courant 2028. Elle se veut participative et plusieurs dispositifs permettront aux habitants de s'informer et donner leur avis. Un dossier de concertation sera disponible dans chaque mairie et au siège d'Aurillac Agglomération. Courant 2026, une enquête en ligne sera proposée afin de recueillir l'expertise des usagers et des habitants sur des sujets qui les concernent au quotidien. Aux grandes étapes de la procédure, des réunions publiques seront également proposées.

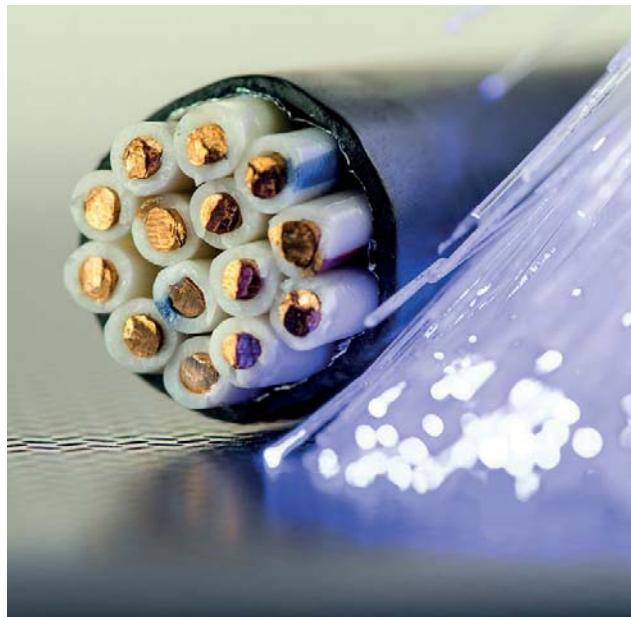
Si vous souhaitez faire part de vos observations, une adresse mail est spécifiquement dédiée : plui@aurillacagglo.fr

FIBRE ET FIN DU CUIVRE

Le déploiement de la fibre sur Sansac-de-Marmiesse n'a pas été un long fleuve tranquille mais, depuis fin novembre 2025, à la suite des raccordements du Cayla, du secteur du Golf, de Labrousse et de Lavinal, la quasi-totalité des habitations de la commune est maintenant éligible.

Pour les 2 ou 3 maisons qui ne le seraient pas encore en ce début d'année, n'hésitez pas à prendre contact avec votre opérateur et demandez à bénéficier de ce qu'on appelle « le Raccordement à la Demande ».

Pour ceux qui n'auraient pas encore franchi le pas, sachez qu'il vous reste à minima 3 ans avant la disparition du réseau cuivre sur notre commune. Nous vous invitons cependant à anticiper et migrer vers la fibre optique, quand vous l'aurez décidé bien sûr, afin d'étaler les raccordements avant l'arrêt total du service prévu en 2030 sur l'ensemble du territoire national.



Dominique Beaudrey et Florian Morelle
Conseillers départementaux du Canton de Maurs

« Nous avons pu, lors de nos permanences, venir à votre rencontre et aborder différentes thématiques, prioritairement des compétences du Conseil départemental : les collèges et les routes départementales. Ces différents échanges essentiels participent à la démarche de progrès que nous nous efforçons d'accomplir avec vos élus municipaux.

Tout au long du mandat municipal, plusieurs projets communaux ont été soutenus par le Conseil départemental, et dernièrement : l'assainissement et le renforcement de la voirie 2025 à travers le dispositif Fonds Cantal Solidaire 2025-2027 ; les travaux de préservation et de restauration du ruisseau de Sansac dans le cadre du Contrat de progrès territorial Cère amont ; et pour finir, le Contrat Cantal Développement 2022-2027, pour le réaménagement d'un commerce dans le centre-bourg de la commune.

Dans le cadre du Fonds Cantal Animation, nous avons pu soutenir des associations Sansacoises avec entre autres la Société de chasse, l'Entraide Sansacoise, le Don de sang Ytrac/Sansac-de-Marmiesse/Saint-Paul-des-Landes et Sansac Gym, etc.

Nous tenons à souligner l'engagement et la volonté du tissu économique, associatif et de l'équipe communale. Également nous tenons à vous remercier pour l'accueil toujours chaleureux et sympathique, lors de notre présence à vos événements et manifestations, à l'image de la fabuleuse soirée d'inauguration des nouveaux locaux de Jem'Pole Passion sur votre commune.

Nous avons pour priorité d'être à vos côtés et à votre écoute.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026 et l'accomplissement de vos projets. »



Aurillac Agglo au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, Aurillac Agglomération gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2025.

Eau

- 708 abonnés
- 133 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 564 abonnés au réseau collectif
- 78 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 1 dossier instruit pour des projets de travaux sur des systèmes d'ANC
- 2 contrôles de travaux réalisés sur des systèmes d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau 04 71 46 86 38 / SPANC 04 71 46 87 38 Urgence 04 71 46 48 60.

Déchets ménagers assimilés

- Plusieurs Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre)
- 2 colonnes pour la collecte des textiles près du centre commercial
- 5 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemin (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.aurillacagglo.fr ou la réglette du tri réalisée par Aurillac Agglomération. Service Déchets Ménagers Assimilés : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par les lignes D et E (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 34 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par Aurillac Agglomération (sous conditions) : aucune demande pour la commune de

Sansac-de-Marmiesse en 2025 (renseignements auprès du service Transports d'Aurillac Agglomération ou sur eservices.aurillacagglo.fr)

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 54 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (36 déclarations préalables, 7 permis de construire, 11 certificats d'urbanisme opérationnels)
- 32 certificats d'urbanisme d'information (document produit par la Mairie)
- 23 Demandes d'Intention d'Aliéner (Formalité nécessaire à la vente d'un bien immobilier situé dans la zone de préemption)

Aurillac Agglomération s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Depuis le démarrage de l'opération, 8 dossiers ont été financés .

Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@soliha.fr

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur aurillacagglo.fr. Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.aurillacagglo.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@aurillacagglo.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.aurillacagglo.fr

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants d'Aurillac Agglomération), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prismé, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements d'Aurillac Agglomération sur le site www.aurillacagglo.fr.

CONTACT AURILLAC AGGLOMERATION

Siège

3 Place des Carmes
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement
(hors heures de bureau)
04 71 46 48 60

Site Web : www.aurillacagglo.fr

Facebook :
www.facebook.com/aurillacagglo officiel



BIMBY BUNTI

Construisez ou reconfigurez

votre logement

pour en faire un lieu exceptionnel

lh

1H GRATUITE
pour
modéliser en 3D tous
vos projets d'habitat

0 805 38 29 91

Appel gratuit



ÉCOLE PUBLIQUE DE SANSAC

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

LABELLISATION E3D

Après avoir reçu la labellisation de niveau 1 l'année précédente, l'école de Sansac-de-Marmiesse a reçu au mois de juin un nouveau diplôme « E3D » correspondant au label Ecole du Développement Durable de niveau 2. Celui-ci a été remis par M. Broux-Merle représentant l'Éducation Nationale. Une petite cérémonie a réuni à cette occasion des élus, les enseignantes, et l'ensemble des élèves. Ce projet, porté par la Directrice et Théo CROZAT, en service civique, a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative. Ce diplôme permet de valoriser toutes les actions qui sont conduites sur l'école dans le domaine du développement durable (éco délégué, jardin, compost, nichoirs...).



EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

L'effectif de l'école pour l'année 2025/2026 augmente légèrement et s'établira à 106 élèves répartis en 5 classes après la rentrée de 2 élèves en très petite section de maternelle en janvier 2026.

• Mme LAFEUILLE	19 élèves	3 TPS Dont 2 entrées en janvier 2026	16 PS
• Mme DAGORN	20 élèves	10 MS	10 GS
• Mme OLIVIER	21 élèves	13 CP	8 CE1
• Mme COURBEBAISSE	22 élèves	18 CE2	2 CM1 / 2 CM2
• Mme PHILIPPE HUBERT	24 élèves	13 CM1	11 CM2

Madame Céline PHILIPPE HUBERT assure la Direction de l'école.

Madame Hélène GRIGNIER assure la décharge Direction tous les mardis et un mercredi sur deux

L'équipe pédagogique est complétée de 2 AESH (Accompagnement des Elèves en situation de Handicap) : Madame Christelle DELRIEU et Madame Marie-Noëlle CHARLES.

INITIATION RUGBY

Participation enthousiaste en septembre 2025 des élèves de la grande section au CM2, lors de l'intervention de sportifs qui ont su faire apprécier le rugby, leur discipline, à travers des activités d'initiation ludiques et adaptées à leur jeune âge.



SPECTACLE DE NOËL A YTRAC

Le mardi 17 décembre, les élèves de toutes les classes ont pu aller voir un spectacle au dojo d'Ytrac.



NOËL A L'ÉCOLE



CARNAVAL

Le 19 mars les élèves de l'école ont défilé dans les rues du bourg. Ils ont pu faire profiter les passants de leurs magnifiques déguisements. La matinée s'est terminée par un goûter offert par l'APE.



SORTIE RAQUETTES AU LIORAN

Le lundi 3 février les classes de CE2, CM1, CM2 ont pris un grand bol d'air lors de leur sortie raquettes au Lioran. Ils ont pu admirer les beaux paysages enneigés et étudier la faune et la flore du milieu montagnard.



Les élèves de CE2 ont profité d'une exposition sur la Bande Dessinée aux Ecuries d'Aurillac puis ils ont admiré les œuvres d'art au Musée d'Art et d'archéologie.

Les élèves de CE2, CM1et CM2 se sont initiés au football à Baradel, encadrés par les lycéens d'Emile Duclaux et de Jean Monet.



Les élèves de CE2, accompagné d'un animateur du CPIE, ont étudié les étages de la végétation et les différentes essences qui composent le milieu forestier.

LES MATERNELLES À LA DÉCOUVERTE...

...de la forêt de Branviel !



...de la forêt au printemps !



...du château !



...des fleurs de printemps à la Plantelière.

JARDIN PARTAGÉ

Comme chaque année, toutes les classes ont pu s'investir dans le jardin partagé.



DÉCOUVERTE DES SENTIERS DE L'IMAGINAIRE

Le 23 juin, tous les élèves de la petite section au cm² sont allés à Taussac. Le matin, ils ont pu découvrir un joli sentier dans les bois.



Après un pique-nique dans un théâtre de verdure, ils ont participé à des ateliers autour du bois et de la vie dans le passé.

RANDONNÉE

L'année s'est clôturée par une randonnée et un pique-nique. Les élèves de la GS au CM2 ont pu profiter des chemins fleuris de la commune.

AUTRES ACTIVITÉS ET SORTIES

- Sortie à la piscine : pour les cycles 2 et 3
- JMF : toutes les classes de la GS au CM2 ont aussi assisté à un spectacle musical, proposé par les Jeunesses Musicales de France, au théâtre d'Aurillac.
- Sorties Usep pour le cycle 2 : cross, gym et athlétisme pour les CE1 et orientation pour les CE2/CM1/CM2. Une rencontre gym a permis aux GS/CP de profiter des infrastructures du lycée St-Géraud à Aurillac et de découvrir à cette occasion la gymnastique dans une dimension plus large : poutre, espaliers, cordes, trampolines, tapis et plinthes variés, cheval d'arçon etc...
- Les élèves de CE1 et CE2 ont participé au programme "Ecole et cinéma" et ont pu visionner 3 films : le documentaire "Arbres", le film de Jacques Tati "Les vacances de Monsieur Hulot" et le film d'animation "Wallace et Gromit".

Les enseignantes tiennent à remercier les différents partenaires de l'école, la municipalité pour son investissement pour l'école, l'APE qui grâce à son dynamisme finance les différents projets et sorties, l'ensemble de la communauté éducative pour son engagement auprès de l'école, veillant ainsi à son bon fonctionnement.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Marie EQUILLE assure la fonction de coordonnatrice des activités périscolaires. Elle est secondée par une équipe composée d'Anaëlle FELGINES, Laurence LABORDE, Jessica ROUDY et Céline LEDUC.

Diverses activités sont proposées aux enfants avant ou après la classe (Accueil de Loisirs Après l'Ecole, ALAE)

- Lire et faire lire
- Atelier motricité en musique
- Atelier danse
- Arts plastiques
- Ateliers Percussions
- Activités diverses avec le centre socio-culturel le mercredi matin
- Atelier découverte alimentaire
- Théâtre d'improvisation
- Activités diverses proposées par le personnel communal

Ces activités sont encadrées par le personnel communal et divers intervenants extérieurs rémunérés par la municipalité.



CENTRE SOCIOCULTUREL « A LA CROISÉE DES AUTRES »

**Lieu d'accueil de tous les habitants,
œuvre au « bien vivre ensemble »
au quotidien, sur le territoire ouest-agglo**

Le centre socioculturel bouillonne du lundi au samedi matin.

Chaque jour, il met en œuvre des actions, animations, des services ouverts à tous, inclusifs et inconditionnels, accueillant chacun **du bébé au senior**. Ces pratiques ont pour but de favoriser la participation de tous, de créer des espaces de rencontre et encouragent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle en faisant des différences un levier d'enrichissement, de tolérance, d'ouverture.

Le centre socioculturel est un acteur du quotidien des familles par l'ensemble de ses actions concrètes, soutenu par les cinq collectivités et la Caf du Cantal majoritairement et de nombreux autres partenaires, que nous remercions.

L'ensemble des activités proposées par le centre socioculturel sur les cinq communes Ytrac, Ayrens, Saint-Paul-des-Landes, Lacapelle et Sansac de Marmiesse, bien sûr, est accessible aux Sansacois, et plusieurs d'entre elles se déroulent directement sur votre commune.

Nouvelle « petite enfance » : depuis septembre, la commune de Sansac de Marmiesse a réservé une place pour les enfants de sa commune à la micro-crèche Au Nid' Eveil d'Ytrac.



En 2025, le centre socioculturel a initié la première édition de « La grande lessive », les habitants et particulièrement les enfants de l'école ont contribué à sa belle réussite.

« **La grande lessive** » est une installation artistique participative éphémère où chacun expose ses créations au format A4 sur des fils, le temps d'une journée, deux fois par an, dans le monde entier. Les Sansacois ont été invités à participer sur le thème 2025 « du papier, des papiers, vos papiers ». Cet évènement que nous avons déployé sur les 5 communes du territoire a fédéré les 6 écoles, de nombreux habitants et autres partenaires (EHPAD, Foyer de vie d'Espinassol, Mas de Cueilhes, l'ITEP de Limagne...), pour se clôturer, autour d'une belle soirée festive et en musique, au jardin partagé de Saint-Paul-des-Landes. La prochaine édition aura lieu le 19 mars 2026 !

L'ATELIER CUISINE ADULTES

Chaque 1^{er} mardi du mois à l'étage de la mairie de Sansac



C'est un atelier d'échanges entre participants. Le principe : « on cuisine ensemble et on mange ensemble » ; c'est aussi une belle occasion de passer une bonne soirée. Si vous voulez les rejoindre, vous pouvez contacter Emilie, Référente familles, ou vous adresser à Laurence Verniol, conseillère déléguée de Sansac, qui coordonne l'atelier.

L'ATELIER NUMÉRIQUE POUR TOUS

Chaque jeudi de 10h30 à 12h00 à la salle de la mairie. C'est un service gratuit aux adhérents (adhésion annuelle de 5.50€). Vous pouvez venir directement

le jour où vous avez des questions, besoins, si votre demande est ponctuelle ; si vous souhaitez participer régulièrement, n'hésitez pas à contacter Antoine. Vous pouvez aller aussi, sur tous les créneaux, sur les 4 autres communes et également prendre des rdv individuels.



LES CAFÉ-SÉNIORS À L'AUBERGE DE LA BELLE ÉPOQUE :

Nous proposons aux séniors de toutes les communes du territoire un rendez-vous régulier (1 fois par mois), convivial, autour d'une boisson et d'une pâtisserie à l'auberge. Les personnes non véhiculées peuvent être conduites par Emilie en mini-bus. Une occasion de sortir de chez soi et de rencontrer

d'autres personnes dans un lieu chaleureux, avec un très bon accueil.

Nous y organisons le repas des séniors de l'ouest-agglo le 29 janvier 2026. Réservez vos repas auprès d'Emilie.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration est composé de 16 habitants des 5 communes : **Kamille Frigièvre, Claude Escassut et Danièle Fau, habitants de Sansac de Marmiesse, sont vos représentants.** Ils se font un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner. **M. Baissac, Maire ou sa représentante, Mme Bastid, adjointe, est membre de droit du conseil d'administration.**

L'équipe professionnelle du centre socioculturel, dirigée par Marilyne BERGAUD, vous accueille **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.**

CONTACT

Centre socioculturel "A la Croisée des Autres"
3 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac - 04 71 46 83 00
mail: accueil@csalacroiseedesautres.fr

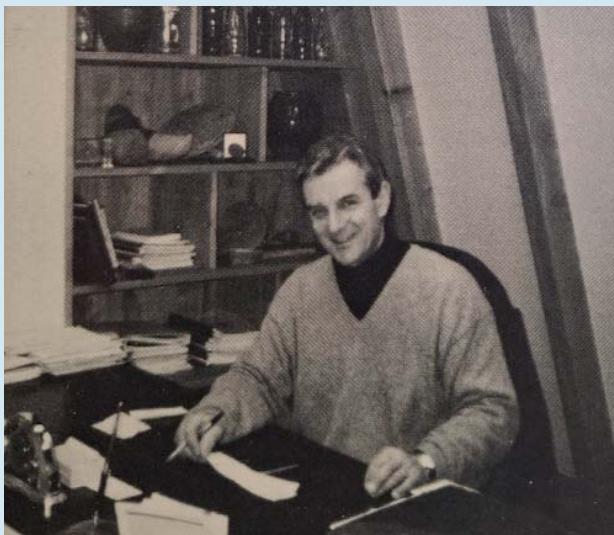
SITE INTERNET :
centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre application SILIA

scannez le QR code et tapez le code : 96588541



YVES DEBORD : SANSAC A PERDU UN GRAND HOMME



Yves DEBORD nous a quittés le 5 août dernier, laissant derrière lui une vie consacrée au service de ses concitoyens. Un homme public, qui a marqué notre commune de Sansac, dont il a été le Maire de 1985 à 2001 mais aussi la vie politique du Département comme Conseiller Général de 1982 à 2008 et Conseiller Régional de 1986 à 1994.

Yves DEBORD a passé sa jeunesse à St-Flour où son père exploitait un commerce mais aussi à Laroquevielle et dans la vallée de la Jordanne pays d'origine de sa famille maternelle.

Après des études à l'école normale d'instituteurs, il enseigne dans 2 communes de l'est cantalien, il est mobilisé quelques mois en Algérie. A son retour, il décide de partir avec son épouse, elle aussi institutrice, enseigner à Véron dans l'Yonne.

Ils rejoignent le Cantal en 1972 ; Yves est nommé instituteur à Sansac. L'école compte alors 2 classes et 26 élèves. Sansac devient sa commune d'adoption qu'il ne quittera plus.

Le Maire Jean DELORT fait appel à lui comme Secrétaire de Mairie, fonction qu'il exercera jusqu'en 1976. Il rentre au Conseil municipal en 1977 sur la liste de Jean DELORT et devient 3^e Adjoint rejoignant André ROQUES 1^{er} Adjoint. Le départ d'une longue et fructueuse collaboration.

Ils débutent ensemble un nouveau mandat en 1983. Deux ans plus tard, Jean DELORT doit pour raisons professionnelles rejoindre Paris et abandonne son mandat de maire. Le 21 septembre 1985 Yves DEBORD est élu Maire par le Conseil municipal. Il le restera jusqu'en 2001. Il s'engage en s'appuyant sur l'équipe municipale en place à poursuivre le développement de la commune déjà mis en route par son prédécesseur.

Un fil conducteur pour l'action municipale : adapter

les services pour le bien vivre de tous les habitants quel que soit leur âge ou leur condition sociale : école, commerces de proximité, réseaux, voirie, logements, loisirs et équipements sportifs, activités artisanales. Pour réaliser ces objectifs la commune doit jouer son rôle de porteur de projets, d'aménageur, de relai financier et d'accompagnateur de l'initiative privée.

En 1986, se termine la création du Centre commercial et du garage.

Commencés en 1982 les 8 derniers logements de la citée Frédéric Bastide sont mis en location portant à 33 le nombre de logements disponibles.

C'est aussi en 1986 que le relai de télévision de Vigouroux est mis en service et que le terrain de foot agrandi et totalement rénové est inauguré.

Optimiste par nature, obstiné pour franchir les obstacles, Yves DEBORD poursuivra jusqu'en 2001 cette tâche exaltante de bâtisseur, toujours accompagné de son premier Adjoint André ROQUES, d'une équipe renouvelée en 1989 et de Claudie, sa dévouée secrétaire, arrivée de Brezons en 1983. Comme il l'a lui-même écrit, six mots simples éclairent son engagement : Observer, Ecouter, Réfléchir, Concevoir, Décider et Agir.

Agir dans le domaine économique

- La Zone Artisanale des Bessades avec l'installation de 6 entreprises artisanales, 4 sous forme d'ateliers relais et 2 sous forme traditionnelle.
- La Zone d'activité de Bargues avec 4 ha aménagés. Un énorme défi sur le plan administratif technique et financier. La nouvelle procédure Atelier Relai utilisée est un important levier pour les 4 entreprises qui en bénéficient, la commune reste propriétaire du foncier, finance la construction et perçoit en contrepartie des loyers correspondant aux annuités d'emprunt de la commune. JBI, ACC, VEDREINE et pour partie LHERITIER seront ainsi convaincu de s'installer à Sansac. Les transports GENTIL financeront seuls leur propre installation.

SANSAC apparaît alors comme un modèle de développement dont vont s'inspirer de nombreuses communes.

Les résultats immédiats ce sont plus de 150 emplois localisés sur la commune avec de nouveaux habitants potentiels parmi les salariés de ces entreprises et une ressource fiscale améliorée avec la taxe professionnelle perçue à cette époque par la commune.

Agir dans le domaine agricole

Le remembrement réalisé de 1989 à 1995, améliorera les conditions d'exploitation en regroupant et

en agrandissant les parcelles tout en préservant l'environnement. Il aura fallu aux élus déployer des trésors de diplomatie pour convaincre bon nombre de propriétaires d'accepter les échanges proposés.

Agir dans le domaine des services

Avec l'aménagement de la Mairie dans la grange de Veyrière, ce bâtiment de caractère au centre du bourg acquis en 1981, viendra apporter aux élus, aux secrétaires et aux habitants un espace de travail et de réception de qualité nécessaire au bon fonctionnement des services, à la tenue de réunions, à la célébration des mariages et à l'accueil des associations.

Il fallait se contenter jusqu'alors de 2 pièces au 1^{er} étage du bâtiment de l'école primaire !!

Un nouveau local technique municipal a été construit à proximité du stade en complément de celui près de l'école. Une partie sera aménagée pour accueillir le local des chasseurs.

L'aire de dépôt des déchets verts est aussi une spécificité de notre Commune imaginée et concrétisée par l'équipe municipale, un nouveau service apprécié des habitants mais aussi de l'atelier protégé de l'ARCH qui en a profité pour venir s'installer à proximité.

Agir dans le domaine du logement

L'aménagement de 4 logements dans la grange Esquirol, de 2 appartements dans l'ancien presbytère, la mise en route des premières tranches du lotissement communal de la VIDALIE pour partie en accession à la propriété, pour partie en locatif en collaboration avec Polygone et Cantal Habitat.

Il y a bien sûr, l'accompagnement des nombreux projets de lotissements privés répartis sur tout le territoire communal des Bessades au Cayla en passant par le Mas et le Centre Bourg.

L'aménagement du Golf, bien que relevant de l'initiative privée de M. MATIERE sera un lourd dossier à gérer sur le plan règlementaire et administratif avec des périodes de collaboration fructueuses mais aussi des épisodes de forte tension. En cause le dossier Unité Touristique Nouvelle prévu par la loi montagne et de la responsabilité de la Commune, contesté par le promoteur jusque devant le Tribunal Administratif. Heureusement sans conséquences financières pour la commune, juste quelques insomnies et maux de tête pour le Maire et ses Adjoints.

Yves DEBORD a aussi été un pionnier dans le domaine de l'Intercommunalité. Il participera activement à la création en 1991 du District du Bassin d'Aurillac qui deviendra en 2000, la Communauté d'Agglomération, il en sera un Vice-Président actif et écouté.

Yves DEBORD, c'était aussi un engagement politique à visage découvert : militant de la première heure au parti socialiste dont il été pendant des années le Premier Secrétaire Départemental. Il a

sous cette étiquette, brigué ses mandats dans le Canton et à la Région. Il a même accepté, sans grand espoir d'être élu, de représenter son parti aux législatives dans la circonscription de St-Flour. Il a côtoyé et accueilli à de nombreuses reprises, les plus hauts responsables nationaux dont le futur Président de la République François MITTERRAND qu'il a reçu en mairie de Sansac.

Bien qu'engagé et fidèle à ses valeurs il a toujours été respecté de ses adversaires politiques. Mesuré, respectueux des autres, sachant écouter et répondre par une argumentation rigoureuse, soucieux de l'intérêt général, brillant orateur, il a marqué de son empreinte les débats dans les assemblées où il a siégé.

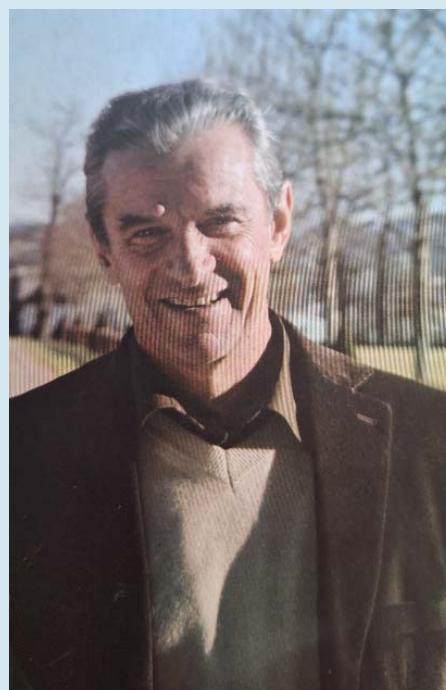
Derrière l'élu on retrouvait aussi un homme de passion et de défi.

Passion pour la musique : il sortait souvent son accordéon pour le plus grand plaisir de ses amis.

Passion pour le sport, le foot en particulier qu'il a pratiqué au niveau régional avec les Club de St-Flour et d'Arpajon.

Passion pour la pêche à la truite qu'il a pratiquée dès son plus jeune âge dans les gorges de la Jordanne, du Bès, de L'Epi ou de la Cère ; le pont du Maudour, pourrait raconter un dernier défi qui a bien failli lui jouer un mauvais tour...Passion pour la chasse, la chasse aux lièvres, aux chiens courants qu'il a partagé avec tant d'amis sur de nombreux territoires, des limites de la Lozère à celles du Lot en passant par les pentes escarpées du Plomb du Cantal.

Yves DEBORD a incontestablement marqué de son empreinte la commune de Sansac dont le visage actuel est en grande partie le reflet de son action. Son souvenir mérite de rester vivant pour longtemps encore dans la mémoire collective de ses habitants.



CCAS

Comme chaque année, le CCAS a eu le plaisir d'offrir aux ainés de la commune le traditionnel repas de fin d'année qui a eu lieu le samedi 13 décembre. Ce rendez-vous incontournable a rassemblé 113 seniors heureux de se retrouver autour d'un moment chaleureux et festif.

Accueillis par l'équipe du CCAS et de la commission Action Sociale, les convives ont partagé un repas gourmand préparé par Maxime Servant, traiteur à Laroquebrou, accompagné de l'animation musicale proposée par l'orchestre DUO IMAGINE. Rires, discussions, souvenirs et convivialité étaient au rendez-vous.

Ce repas revêtait une dimension particulière cette année, puisqu'il s'agissait du dernier pour l'équipe municipale actuelle. L'occasion pour Michel Baissac, Maire et président du CCAS, et Laurence Verniol, la vice-présidente, de remercier sincèrement les seniors pour leur présence fidèle à chaque édition.

Les convives sont repartis ravis avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine pour continuer à faire vivre l'esprit de fête qui caractérise ce moment.

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, n'ayant pas pu participer au repas, un colis rempli de gourmandises leur a été distribué dès le lendemain.



TÉLÉTHON LES ENFANTS PARTICIPENT



Ces dernières années, la recherche contre les maladies génétiques a fait de très gros progrès et à présent, certaines personnes atteintes de myopathie, retrouvent la marche, chose qui était impensable il y a quelques années seulement. Ces progrès n'ont été possibles que grâce au téléthon et au dévouement de milliers de personnes.

Sansac a longtemps contribué par le passé. A présent, sous l'impulsion de l'APE, les élèves de Sansac continuent modestement à participer. Cette année ils ont planté des fleurs dans le parterre dédié. Par ailleurs, l'ensemble du primaire a profité d'une séance de sensibilisation au foyer. C'est Marie-Jo Meynard, handicapée moteur suite

à une poliomylérite contractée dans sa jeunesse, qui est venue répondre aux nombreuses questions qu'ils avaient préparées au préalable en classe.

Cultiver la différence était le but recherché et nul doute qu'il va leur en rester quelque chose. Il faut dire que Marie-Jo aura amplement contribué à la réussite de cette rencontre en répondant avec des mots simples et franchise à leur questionnement.

Merci à l'équipe éducative d'avoir permis cela. Merci également à l'APE pour l'organisation de cette matinée. Mais surtout merci à Marie-Jo pour sa contribution, laquelle a été ravie de repartir avec une œuvre picturale réalisée par l'ensemble des enfants.



LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS

Créé par les habitants, pour les habitants



Créé par les habitants et les élus des 5 communes de l'Ouest Agglomération, Rouages permet à tous de pouvoir se déplacer grâce à notre **réseau de bénévoles**.

Se rendre chez le **médecin**, aller faire des **achats**, accéder aux **loisirs**... tout cela devient possible facilement, tout en bénéficiant d'une **aide** si besoin pour faire vos courses, les ranger...

Grâce à nos **36** bénévoles, **88** bénéficiaires ont déjà effectué plus de **500** trajets !

Vous désirez devenir bénévole ?

-  Vous choisirez le **type de trajet** que vous voulez faire, le **nombre de kilomètres maximum**, le **type d'aide** que vous acceptez de fournir, vos **disponibilités**.
-  Vous resterez **libre d'accepter ou de refuser un trajet proposé**.
-  Vous serez **indemnisé** ou bénéficierez d'un dégrèvement fiscal, au choix.
-  Nous assurons votre **véhicule** dans le cadre des trajets Rouages.

Vous désirez bénéficier de Rouages ?

Vous pourrez vous déplacer **jusqu'à 100km** quel qu'en soit le motif, ainsi qu'à **Clermont-Ferrand et Limoges** pour des rendez-vous médicaux.

Vous pourrez rencontrer plusieurs bénévoles, désireux **d'aider** et de créer du **lien** au sein du territoire.

Pour prendre contact avec Rouages

Téléphone : 07 50 56 15 62 ou 04 71 43 07 20
Mail : defi-mouv@afapca.fr
Site Internet : <http://pmd15.fr/copilotage-rouages>

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le dispositif « Éco-énergie tertiaire », plus connu sous le nom de « **Décret Tertiaire** », est issu de la loi ELAN promulguée en novembre 2018.

Il impose des obligations de réduction de la consommation énergétique pour les bâtiments de plus de 1 000 m² de surface de plancher à usage tertiaire, et assujettit ceux-ci à des obligations précises et à un planning contraignant, afin de lutter contre le changement climatique.

La loi ÉLAN de 2018, le décret du 23 juillet 2019, puis l'arrêté du 10 avril 2020 ont donc fixé des objectifs drastiques de sobriété énergétique avec - 40 % de consommation énergétique en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050 par rapport à une année de référence choisie avant 2020.

Ces 1 000 m² de surface de plancher incluent tous les étages d'un bâtiment, trois pour notre école, et tous les bâtiments situés dans un même périmètre, soit l'école élémentaire, l'école maternelle, le foyer, la cantine, la garderie et les ateliers municipaux. Nous sommes donc concernés.

Afin de répondre aux attentes de ce Décret Tertiaire, la municipalité sansacoise a procédé en 2021 à la rénovation énergétique de la maternelle, pour un coût d'environ 350 000 € TTC, et avait en

projet la construction d'une nouvelle école et d'une nouvelle garderie.

Le coût exorbitant du projet à plus de 2 millions d'euros, incompatible avec notre budget communal, nous a obligés à changer notre fusil d'épaule.

Après consultation auprès des services de l'état et avec l'appui de notre chargée de mission « Petites Villes de Demain », nous avons décidé de trouver des solutions pour engager des travaux de rénovations énergétiques mais aussi structurelles de notre école élémentaire, construite depuis plus de 120 ans. En plus de réduire la consommation énergétique, le but est aussi d agrandir les classes et d améliorer les conditions d'accueil de nos enfants.

Avant de faire appel à une maîtrise d'œuvre, il nous a semblé nécessaire d'effectuer une mission en amont afin d'établir un état des lieux, de réaliser des audits, énergétiques et structurels, dans le but de trouver des solutions réalisables et d'en définir un premier chiffrage. A cet effet, nous avons donc retenu l'agence « Cantal Ingénierie & Territoires », CIT, qui doit nous rendre ses conclusions avant les élections municipales de mars, ce qui permettra aux nouveaux élus de faire des choix en toute connaissance de cause.



AMÉNAGEMENT DURABLE DES ESPACES PUBLICS



En parallèle aux aménagements réalisés dans la cour de l'école maternelle, la municipalité a décidé de s'appuyer sur l'étude stratégique de revitalisation du centre-bourg, menée dans le cadre de « Petites Villes de Demain », par le cabinet « Architecture In Vivo » en 2022.

Celui-ci avait échangé avec les habitants, lors de réunions et de micros-trottoirs, afin d'ébaucher avec eux une vision plus ou moins lointaine de Sansac-de-Marmiesse.

Sur la base de cette analyse, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Cantal a organisé plusieurs rencontres avec les élus. Elles ont permis de dégager 3 axes principaux de réflexion, à savoir :

- sécurisation, circulation et mobilité aux abords de l'école,
- dynamisation de la place du commerce,
- aménagement durable et paysager de certains espaces.

S'appuyant sur ces propositions, la commune a fait le choix d'une maîtrise d'œuvre, l'Atelier d'architecture Hugo RECEVEUR HAB DESIGNS associé au bureau d'étude AIGA INFRA, leur demandant de veiller à la cohérence entre l'ambition portée par le projet et ses capacités techniques et budgétaires.

En phase avec les enjeux environnementaux, la commune souhaite aussi engager un projet durable de désimperméabilisation de la place du commerce, mais également valoriser l'ensemble du site afin d'encourager son appropriation, en créant des espaces polyvalents favorisant la convivialité.

Les études d'avant-projet définitif ont été réalisées et ont permis de déterminer le coût prévisionnel des travaux.

Des demandes de subvention ont d'ores et déjà été réalisées auprès du Conseil Régional via le « Bonus ruralité », du Conseil départemental via le « Fond Cantal Solidaire », d'Aurillac Agglo via le « Fond de soutien aux communes » et auprès de l'agence de l'eau qui finance tout ce qui touche de près ou de loin à la désimperméabilisation.

L'exécution de l'opération devrait se faire en plusieurs phases de travaux, dont la première phase à proximité de l'école, avec une concertation et des tests courant du second trimestre 2026.

Les autres phases devraient avoir lieu en 2027 après, là aussi, une concertation avec toutes les personnes concernées.

CTG ET SIVU OUEST AGGLO



Depuis 2020, les communes d'Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse et Ytrac, constituant le territoire Ouest agglo, sont engagées auprès de la CAF du Cantal dans la Convention Territoriale Globale (CTG).

Pour rappel, la CTG est une démarche visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles. Elle permet de définir le projet stratégique global du territoire et ses modalités de mise en œuvre dans les 6 domaines suivants : Petite enfance, Enfance et jeunesse, Accompagnement à la parentalité, Logement et amélioration du cadre de vie, Accès aux droits et aux services, Animation de la vie sociale.

D'une durée initiale de 5 ans, 2020-2024, les 5 communes du Territoire Ouest-Agglo et la Caisse d'Allocations Familiales se sont engagées dans une deuxième CTG pour la période 2025-2029.

Celle-ci, qui s'appuie maintenant sur un bilan, se veut aussi être un outil de contractualisation qui permet de mettre en réseau et de mutualiser les moyens et les compétences des différents acteurs du territoire, à savoir : le centre socioculturel, le relais petite enfance, le tissu associatif local, les partenaires institutionnels, les communes et leur CCAS.

- Afin d'en clarifier la gouvernance, il est institué entre les communes d'Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse et Ytrac un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui prend la dénomination de SIVU du territoire Ouest Agglo.



Celui-ci, dont la mission est de gérer et de coordonner la Convention Territoriale Globale en lien avec le projet social de territoire, a son siège à la mairie de Sansac-de-Marmiesse.

Chacune des 5 communes est représentée de façon égalitaire au sein du comité syndical par deux délégués titulaires désignés en Conseil municipal.

- Un ou une chargé(e) de coopération a la charge de la coordination du dispositif CTG sur le territoire et d'en assurer ses multiples missions.

Nous avions recruté pour cette fonction, lors de la première CTG, Madame Lydie-Anne JOURDAIN, dont la mission a pris fin en juin 2025. Nous tenons à la remercier de son engagement. Elle a su mobiliser toutes les compétences et les bonnes volontés pour faire avancer tous les projets mis en œuvre, en particulier le PEdT, Projet Educatif de Territoire, et le dispositif ROUAGES dont nous parlons dans ce bulletin.

Afin de la remplacer, le SIVU du territoire Ouest Agglo a recruté Monsieur Frédéric DARTOIS qui a déjà assumé cette mission dans un département voisin. Il a pris ses fonctions début janvier 2026.

L'ASSOCIATION « LES P'TITS LOU » LE RELAIS PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE OUEST-AGGLO



Implanté depuis plusieurs années sur l'Ouest Agglo, notre association a pour but de promouvoir et développer la petite enfance sur vos communes. Gestionnaire du **Relais Petite Enfance**, nous proposons un **service gratuit** d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les familles et les professionnel(le)s de la petite enfance. Le RPE est un service soutenu par la CAF du Cantal, la MSA et les 5 communes du territoire Ouest-Agglo. A Sansac de Marmiesse, vous retrouvez le RPE à la salle Petite Enfance sous la mairie. Cette année, grâce au sou-

tien financier de la CAF du Cantal et de la mairie la salle a fait peau neuve : nouveau sol, nouvel aménagement de l'espace de jeu et du bureau, nouvelle entrée ! Un bel espace de qualité pour accueillir petits et grands !

Pour tous les enfants de 0 à 6 ans, le RPE est un lieu d'animation gratuit. 4 matinées par semaine, les animatrices, éducatrices de jeunes enfants, accueillent les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sur des espaces de jeux, de découvertes et des ateliers d'éveil (motricité, livres et histoires, sen-

soriel, créatif etc...). Nous proposons également des sorties : balade en forêt, au bord du lac du Puech des Ouilhes, à la ferme pédagogique, et des spectacles petite enfance. L'occasion pour les tout-petits de faire de nouvelles expériences, d'aller à la rencontre des autres, de se familiariser avec le collectif et pour les adultes de créer du lien et de partager des moments conviviaux. Le programme des animations est disponible sur simple demande et sur les pages Facebook et Instagram du Relais.



Parents/futurs parents, le RPE est là pour répondre à vos questions autour de la garde des enfants. **Guichet Unique d'Information** sur les 5 communes, vous pouvez vous renseigner sur les différents modes d'accueil de proximité. Nous vous informons et vous accompagnons dans les démarches à effectuer, vous orientons vers les professionnels et les organismes compétents en cas de besoin.

Professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles agréées et gardes à domicile, le RPE est également votre service référent. Lieu ressource dédié à l'accompagnement dans l'exercice de votre métier, dans les relations avec les parents, dans la professionnalisation, nous vous proposons chaque année des soirées d'information petite enfance, des sessions d'accès à la formation continue et pouvons être un soutien dans vos projets. En 2025, Sansac a accueilli la soirée d'information annuelle Inter-RPE qui proposait un temps de rencontre, d'échanges et de partage, autour de leur activité. Sur deux samedis en octobre dernier, 12 assistantes maternelles se sont engagées pour une formation autour du thème : « Adapter sa communication avec l'enfant ». Enfin, en novembre dernier, 11 professionnelles du territoire ont participé au 1er séjour professionnel à Toulouse, organisé par les 5 RPE du bassin d'Aurillac. Au programme, atelier découverte « bien-être au travail » et conférence Petite Enfance sur les émotions du tout-petit à la lumière des neuroscien-

ces. Ces rencontres et formations régulières leur permettent de monter en compétence et de valoriser leurs connaissances dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants au quotidien.

Sur notre territoire, nous avons la chance de retrouver la troupe des « AssMam » ! Des Assistantes Maternelles et Mamans bénévoles du territoire qui se sont, cette année encore, engagées pour le projet « spectacle » ! Devenues une véritable référence dans le département, les assistantes maternelles de cette joyeuse troupe sont les seules à proposer chaque année une création entièrement originale. De l'histoire aux costumes, en passant par les décors, elles ont présenté pour leur 8ième création « Les Z'amis-Mots », un spectacle plein de fantaisie où les animaux se mettaient à chanter et où l'amitié était racontée avec humour et légèreté. Elles ont fait salle comble pour deux représentations à la salle d'expo de la mairie d'Ytrac en novembre dernier ! Passionnées, elles se réunissent à plusieurs reprises durant l'année, en soirée, pour travailler à l'élaboration d'un spectacle pour les jeunes enfants du territoire, avec la volonté de mettre en valeur leur métier et du plaisir partagé pour un moment convivial entre familles et professionnelles !

Sur la commune de Sansac de Marmiesse, vous pouvez retrouver les temps d'animation tous les mardis matin de 10h à 11h30 à la Salle du RPE sous la Mairie - ouverts à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent - sur inscription.



**ASSOCIATION
« LES P'TITS LOU »**
Présidente : Simone FAURE
Pour tous renseignements
contacter Audrey Seyrolle,
coordinatrice petite enfance
au 06 73 54 59 40
rpelesptitslou@gmail.com

MARINETTE BROUSSE UNE DOYENNE QUI A BON PIED BON ŒIL



Marinette Brousse, née Four, vient de fêter à Paris ses 98 ans. Elle est la doyenne de notre commune. Ce titre honorifique valait bien quelques lignes dans notre bulletin.

Marinette est née à Cayrol et déclarée née à Roumégoux le 31 aout 1927. C'est là que ses parents exploitent une ferme. A 13 ans, ils déménagent au Martinet, pour une ferme plus grande, sur la commune de St Mamet.

En 1948, elle a 21 ans et se marie avec Antoine Brousse. Ils viennent alors habiter à Sansac. Ensemble ils ont 2 enfants, un garçon et une fille qu'elle s'attachera à élever. Des souvenirs heureux.

Cependant, le malheur va venir frapper à leur porte. En 1965, elle veuve préma-turément. Elle va devoir se battre et ira travailler chez Gauzente (restaurant la terrasse aujourd'hui).

En 1968, sa fille se marie et part à Paris. En 1969, c'est son fils qui part également. Elle le suivra en septembre et ira travailler avec sa fille et son gendre qui tiennent un bar restaurant. C'est là qu'elle rencontre Gaston, un client de plus en plus assidu ! C'était en 1976, bientôt 50 ans de vie commune !

Pour autant, elle continuera à travailler jusqu'en 2001, date à laquelle elle prendra sa retraite bien méritée. Elle a 74 ans et revient à Sansac où elle réside toujours avec Gaston. Longtemps, ils s'occuperont tous deux à faire vivre avec brio l'association « L'Entraide Sansacoise » en tant que président et trésorière.

Marinette a 6 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants. Mais l'avenir continue de s'écrire avec la naissance prochaine du premier arrière-arrière-petit-enfant. En attendant, Marinette prend la vie comme elle vient, lit beaucoup et fait sa petite promenade quotidienne. Elle se prépare à faire partie des 30 000 centenaires de France.

ALAIN LISSAC UN BÉNÉVOLE RÉCOMPENSÉ



Cela fait plus de 50 ans qu'Alain Lissac s'investit dans le bénévolat. Il vient d'être décoré de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Il a commencé en 1973 lors de la création du Rugby Club des Landes dont il fut l'un des fondateurs. Il va alors y jouer un rôle prépondérant, en tant que joueur et bénévole. Suite à un accident, il arrête de jouer et va acquérir son diplôme d'entraîneur à Vichy. Il s'occupera alors de l'équipe première et de l'école de rugby. Puis il prendra la coprésidence du club qu'il conservera de nombreuses années jusqu'en 2003.

En 2006, il entre à La Cantalienne. Là, il encadre enfants et adultes de la section natation. En 2010 il devient coprésident de l'association et le restera jusqu'en 2018. A présent, lui et son épouse continuent à donner des cours de natation aux enfants et adultes. Par ailleurs, il intervient également à la Retraite Sportive d'Aurillac ou il a encadré le ski alpin et à présent le vélo à assistance électrique.

Enfin, Alain était délégué pour le Cantal du Camping Car Club de France (ACCCF). Il organise notamment une randonnée d'une semaine dans le Cantal « rando ou vélo » tous les 3 ans et un rassemblement à Senezergues lors de la fête de la noix.

Alain et son épouse se donnent énormément pour les autres, avec dévouement, et même avec passion. Merci à eux. On vous souhaite encore de merveilleux moments dans le bénévolat.

SAMUEL BOULAT & ADRIEN IMBERT

Champions de France en 2024 et 2025 de Trial 4X4, en catégorie Super série

Samuel BOULAT, le Sansacois, et Adrien IMBERT, le Sanflorain, deux amis ayant la même passion du tout terrain, et plus particulièrement du trial. Cette discipline, basée sur le franchissement, demande de la dextérité, de la réflexion, une bonne connaissance de son véhicule, et d'éprouver devant chaque obstacle la confiance entre les deux partenaires.

Samuel est au poste de pilotage de son Auverland A3, et Adrien assure la fonction importante de « singe » qui consiste à rééquilibrer l'engin en servant de contre-poids quand les règles de l'apesanteur atteignent leurs limites, et également à conseiller le pilote dans les situations délicates.

Depuis 10 ans, Samuel et Adrien font des compétitions. En 2024, la finale nationale UFOLEP de trial 4x4 et buggy se disputait à Caille, dans les Alpes Maritimes, et ils ont remporté la 1^{ère} place, se classant ainsi champions de France 2024 parmi les quinze meilleurs concurrents, toutes régions confondues.

Samuel et Adrien ont remis leur titre en jeu en 2025, en ayant espoir de doubler la mise.

Chose faite puisqu'en septembre 2025 les cantaliens ont remporté la 2^e finale consécutive du championnat de France. De plus, cette finale se jouait cette année dans leur club 4X4 Albepierre/Laveissenet. Ils avaient à cœur de remporter la victoire en région Auvergne, et de plus dans le Cantal.

Les pilotes ont offert un spectacle à la hauteur des attentes, mêlant maîtrise, persévérance et audace sous les yeux d'un public enthousiaste et au rendez-vous dans notre belle région. Fidèle à l'esprit UFOLEP, l'évènement a allié performance sportive et ambiance chaleureuse avec cinq catégories en compétition.

Un grand bravo à Samuel BOULAT et Adrien IMBERT pour leur performance de doubles champions de France de trial 4x4 en super série.

La suite au prochain championnat 2026 qui se déroulera cette fois en Bretagne.



UN CHAMPION SPORTIF : AXEL LEDUC



Axel Leduc a un physique de sportif dont il a profité dès son plus jeune âge, et notamment en pratiquant le football. Lors de ses divers loisirs, il a goûté au tennis de table, qui lui a plu au point d'intégrer le club du CO Arpajon à l'âge de 13 ans.

Et Axel se révèle particulièrement doué. Très vite, il est repéré par ses entraîneurs. L'un d'eux, Daniel, le prend sous son aile pour un entraînement mieux adapté à son niveau. Et rapidement, cela va s'avérer payant puisque, à 15 ans, il devient champion du Cantal en individuel. Axel a l'esprit de la gagne. On lui propose de faire un tournoi avec uniquement des adultes confirmés et, contre toute attente, il va le gagner !

Sa réussite, remarquable par sa rapidité, va entraîner son père à se mettre également au ping-pong et à l'accompagner. Pas sûr qu'il fasse aussi bien que son fils !

En tous cas, Axel a l'intention de continuer, de progresser, encore et encore, et battre peut-être, un jour prochain, les frères Lebrun... mais ça, c'est une autre histoire.

JEAN-MARC TEULADE UN PASSE-TEMPS PASSIONNEL

Quand la retraite sonne, on ne peut rester sans rien faire du jour au lendemain. Jean-Marc TEULADE lui, a vite trouvé une occupation : il va travailler le bois.

Pour cet ancien forestier, le bois, il connaît. Il sait que les arbres sont des êtres vivants qui crient quand on les abat. Mais Jean-Marc veut aller plus loin, faire éclore l'âme du bois à travers des œuvres qu'il va créer entièrement de ses mains. Ça passe le temps dit-il, mais on sent bien que la passion est là, sous-jacente, qui ne demande qu'à s'exprimer à la moindre occasion. Alors, lorsque au sein de la famille, on lui met du bois prêt à travailler à disposition, c'est parti ! Toutes sortes de lampes, des planches d'apéro originales, des objets du quotidien et même une table de salon...

Son défi serait de réaliser une belle table de salle à manger. En attendant, il se sent prêt pour réaliser un rêve d'un particulier... en bois bien sûr !



ALBERT LAVERGNE : L'OBSESSION DU BOIS

Albert Lavergne à toujours aimé le bois et son rêve de jeunesse aurait été de devenir ébéniste. Il en sera tout autrement et il ira travailler chez EDF.

Cependant, lorsque l'heure de la retraite a sonné, Albert savait d'avance quelle serait son occupation : il allait travailler le bois ! Outre la passion, les petits enfants étaient une motivation supplémentaire, et le voilà fabriquant de jouets ! Des jeux les plus divers, tels qu'une moto et même une reproduction du char à bœufs.

C'est alors que, prenant du métier, s'équipant en matériel, Albert va se mettre à la fabrication de meubles en chêne, comme sa table de salle à manger et autres meubles de rangement. Au vu de la qualité de ses créations, il aurait pu en faire un commerce. Mais non car c'est, avant tout, son passe-temps favori, c'est prendre du plaisir, c'est ajouter du bonheur à lui et à sa famille.

Aujourd'hui, sa santé le limite à la fabrication de petites pièces. Mais quand même, aller découper un peu de bois de temps à autres, ça fait du bien ! Et puis il n'en a pas fini pour autant car, si ses petits-enfants ont grandi, l'arrivée prochaine du premier arrière-petit-enfant va être une motivation renouvelée.



LES MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2025

THÉ DANSAINT

Le 16 février, le groupe BABOU, un groupe de variétés musette et rock, a animé ce dimanche au foyer et permis aux danseurs de Sansac et des environs de profiter de leur prestation.

L'Entraide Sansacoise s'était jointe à nous pour assurer la buvette.

La soirée s'est terminée autour d'une soupe au fromage.

Un bon moment de partage

THÉÂTRE

Les comédiens de la troupe Feuilletée de St Mamet, qui nous ont interprété une pièce intitulée « On ne choisit pas sa famille », ont enchanté le public venu nombreux le 17 mai au foyer.



Présentation frisant le professionnalisme : Isidore, obsédé par l'argent, fait vivre un enfer à sa femme et à son voisin. S'invite le fils, largué par sa copine, et les deux filles, venant se planquer pour trafic de drogue. Sans oublier l'inspecteur de police qui a du mal à comprendre ce qui se passe dans cette maison.

Conflits, situations cocasses, rebondissements, la pièce fait chavirer de rire le public ravi de ce moment de détente.

CHAMP LIBRE



La Compagnie « La folle allure » nous a enchanté par son spectacle « faudrait pas en rester là ».

Une fille et un garçon, un espace vide, un vélo, et à partir de là, tout peut arriver. Les corps s'empilent, se confrontent, tournent en rond, dansent, tombent, s'harmonisent, roulent dans la poussière. Le temps qui passe trop vite, des choses à faire, un trop plein, la culpabilité.

Un bon moment sous le soleil, apprécié par un public venu très nombreux.

DÉCORATIONS DE NOËL

Depuis le début de notre mandat, nous avons essayé d'apporter chaque année de nouvelles décos et d'élargir un peu plus les endroits à illuminer, afin que notre petite commune s'embellisse et permette aux personnes de rêver, ne serait-ce qu'un instant.

LE TISSU ASSOCIATIF SANSACOIS

Une fois de plus, l'année a été riche en animations associatives. Merci à tous ces bénévoles qui se donnent souvent avec passion. Reconnaissante, la municipalité leur a mis à disposition 2 chapiteaux pour aider à l'organisation des manifestations. Par ailleurs, il a été procédé au remplacement de 100 chaises et 22 tables au foyer, avec du mobilier plus léger et plus facile à manipuler. A chacun d'en assurer la pérennité.

La municipalité vous souhaite la plus grande réussite pour vos manifestations 2026 et vous assure de tout son soutien.

A QUI S'ADRESSER ?

ACCA

Président : Denis RIC
Tél. 06 81 86 98 13
denis.ric@orange.fr

AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

Président : Stéphane FEYT
Tél. 06 87 10 41 53
stephane.feyt@wanadoo.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Présidente :
Marcelle LACAMBRE

APE

Co-présidents :
Laura POUJOL
Tél. 06 37 82 37 84
Damien DOLY
Tél. 06 84 44 70 15
sansac.ape@gmail.com

DONNEURS DE SANG

Co-présidents :
Alain BRUEL
Tél. 07 60 18 85 06
Serge FAU
Tél. 06 72 83 23 57

ENTRAIDE SANSACOISE

Président :
Henri TOURNAIRE
Tél. 06 30 29 32 15
annie.tournaire@orange.fr

J2S SANSAC'ADOS

Président : Olivier VERNIOL
Tél. 06 45 20 28 74
olivier.verniol@orange.fr

JEM'POLE PASSION

Président : Daniel JOTTE
Tél. 07 71 00 38 49
jempolepassion@gmail.com

CANTAL PASSION

Président : Michel VIDAL
Tél. 04 71 64 69 64
vidal.mich@orange.fr

LOU GARAGNAS

Président : Lionel JUBAN
Tél. 06 61 49 08 24
lionel.juban@orange.fr

RPE "LES P'TITS LOU"

Présidente : Simone FAURE
Tél. 06 89 40 35 36
rpelesptitslou@gmail.com

SANSAC'GYM

Présidente :
Anne-Marie SOULAQUES
Tél. 06 49 47 65 55
sansac-gym@laposte.net

SANSAC'RIFIS

Président :
William TOURNAIRE
Tél. 07 80 06 48 15
sansacrifis15@gmail.com

SPORT CANIN 15

Président :
Maxime GENRIES
Tél. 06 80 11 59 78
maxtysonfbt@hotmail.fr

VELO CLUB SANSAC ARPAJON

Président : Michel LOURS
Tél. 06 74 82 94 43
lours.michel@neuf.fr



ACCA DE SANSAC DE MARMISSÉE



Je tiens à remercier la mairie pour son soutien financier, le conseiller départemental, les employés communaux pour leur aide lors de nos manifestations, ainsi que nos sponsors.

Notre manifestation principale, le ball-trap s'est bien passé.

Le nombre de sociétaires est à peu près identique à l'année passée, avec environ une cinquantaine de cartes.

La saison se présente bien, avec un peu de lièvres et des faisans et perdrix lâchés en nombre conséquent.

Le tableau de grand gibier nous a attribué 15 bracelets pour cette saison.

Au niveau de la sécurité, si vous rencontrez des chasseurs - nous sommes bien visibles avec nos tenues oranges - signalez-vous auprès de l'un d'entre nous. A l'aide de talkies walkies, nous pourrons avertir les autres chasseurs de votre présence.

Le Président Denis RIC

SANSAC'ADOS

L'année écoulée a été riche en actions, en rencontres et en moments de convivialité pour nos J2S. Grâce au soutien indéfectible des sansacois et de la municipalité, la motivation des bénévoles et la bonne humeur des jeunes et moins jeunes ont permis de mener à bien de nombreux projets.

SORTIES ET ACTIVITÉS

Parmi les temps forts de l'année, la **sortie au Lioran** a été un véritable succès. Cette journée avec initiation au ski, patinoire, marche de nuit et luge de minuit, ainsi que l'aller et retour en train (avec le lot de surprises que cela implique), restera un moment incroyablement apprécié par l'ensemble des jeunes, tant pour l'activité proposée que pour l'ambiance conviviale.

Pour la sortie de l'été, nos jeunes se sont dirigés du côté d'Agen pour un **week-end avec parc Waligator + Aqualand**, et bien sur des moments inoubliables durant les deux jours, avec autant de moments d'échanges et son lot de péripéties... On ne part pas avec 25 jeunes pour passer un week-end au calme...

Pour conclure l'année, une sortie à **la ferme de la Bitarelle**, avec activité accrobranche, a permis à chacun de tester ses limites face au 25 mètres de vide et une tyrolienne extraordinaire.

CÔTÉS ACTIONS DE FINANCEMENT

La vente de muguet, bien que réalisée sous une météo pluvieuse, a montré l'engagement des sansacoises et sansacois.

Le vide-greniers, organisé par l'association, a rencontré un énorme succès. Il a favorisé les échanges, renforcé la visibilité des J2S et contribué au financement des activités futures.

Enfin, la **vente de fruits et légumes** a connu une belle progression. Cette action, de plus en plus appréciée, rencontre un succès croissant d'année en année et s'inscrit durablement dans les activités de l'association.

CONCLUSION

Cette année d'activité confirme le dynamisme de l'association J2S, la solidarité, ainsi que le soutien de vous



tous qui êtes toujours plus nombreux à nos animations. Le plaisir d'évoluer avec ces jeunes, qui sont formidables, permet de passer des moments extraordinaires.

Nous ne pouvons pas finir ce résumé sans remercier « olive », vice-président (avec différentes fonctions) puis président assidu des J2S depuis 12 ans, une patate d'enfer, un sourire à toute épreuve, très apprécié des jeunes mais qui va malheureusement prendre du recul. Encore un grand merci à toi.

Quant à vous tous, nous vous retrouverons avec plaisir lors de nos activités que vous connaissez bien maintenant.

LOU GARAGNAS



Souvenez-vous, l'an dernier nous étions entrés dans l'histoire en adhérant au championnat de jeux de figurines « Bolt Action » qui se passe durant la deuxième guerre mondiale.

Nous avons participé cette année à la « convention Bolt Action France » et avons obtenu une 2^e et 5^e place. Ce qui n'est pas si mal pour une première participation.

L'an prochain nous continuerons à faire participer nos figurines avec l'ambition de faire encore mieux.

Un autre projet pourrait voir le jour durant le premier trimestre 2026 à Sansac : une journée ou un week-end porte-ouverte permettant aux sansacois de découvrir notre passion.

Bonne et heureuse année à tous !

POLE DANCE : 2025, L'ANNÉE DE TOUTES LES PREMIÈRES

L'année 2025 marque une étape majeure dans la vie de l'association. Elle restera notamment celle de notre tout premier spectacle au théâtre, présenté les 22 et 23 février 2025. Cet événement a rassemblé près d'une cinquantaine d'adhérentes sur scène et a rencontré un immense succès, tant auprès des participantes que du public. Les retours ont été extrêmement positifs, saluant la qualité des prestations, l'énergie collective et l'émotion partagée.

Cette expérience a été une véritable réussite humaine et artistique. Elle a permis de mettre en lumière la diversité et la richesse de la pole dance, contribuant à faire évoluer les regards et à déconstruire les idées reçues encore trop souvent associées à cette discipline. Le spectacle a présenté différentes pratiques : pole sport, pole exotic, pole flow, ainsi que du cerceau aérien, illustrant la pluralité des styles et des expressions possibles.

À cette occasion, France 3 est venue réaliser un reportage au théâtre, diffusé par la suite sur France 3 Région, offrant à l'association une belle visibilité et une reconnaissance médiatique précieuse.

Depuis le mois d'août, les cours sont désormais dispensés dans une nouvelle salle aménagée aux Bessades à Sansac de Marmiesse. Ce nouvel espace offre des conditions de pratique optimales grâce à une belle hauteur sous plafond, un espace généreux et un environnement parfaitement adapté à la danse et aux disciplines aériennes.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par l'enrichissement de nos activités. De nouvelles disciplines ont vu le jour : la danse contemporaine et le jazz, enseignés par Julie Raffo, diplômée d'Etat ; des cours de heels dance et de danse versa, dispensés par Camille Solignac ; de renforcement musculaire / cardio et stretching, dispensés par Emeline Jotte. Ces nouvelles propositions viennent compléter l'existant et répondre aux envies et besoins d'un public toujours plus varié. Elles seront présentées sur scène lors de notre prochain spectacle au Théâtre, la date sera annoncée sur nos réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous suivre.

Cette année, riche en projets, en évolutions et en réussites, ouvre de très belles perspectives pour la suite de l'aventure associative.



LE GOLF DE HAUTE AUVERGNE : UNE SAISON 2025 DYNAMIQUE

En 2025, l'**Association Sportive du Golf de Haute Auvergne** a confirmé son rôle d'acteur sportif et associatif local avec plus de 300 licenciés. La saison a été rythmée par une cinquantaine de compétitions de mars à novembre, que ce soient des compétitions sponsorisées, départementales, régionales ou fédérales. Les résultats sportifs des 5 équipes sont encourageants et des événements ouverts à tous ont contribué au rayonnement du territoire à l'échelle régionale.

Au-delà du sport, le club a mis l'accent sur la **convivialité et le partage**, avec des temps forts favorisant les échanges entre licenciés et mem-

bres. Initiations, conseils de jeu, animations, école de golf ont permis de rendre la pratique du golf accessible au plus grand nombre, sous la houlette du Pro Benjamin Grimal.

Le Golf de Haute Auvergne démontre son engagement au cœur de la vie locale et prépare d'ores et déjà la saison 2026 avec ambition et enthousiasme.

Vous souhaitez découvrir le golf à côté de chez vous ?

Contactez-nous : 04 71 47 73 75
contact@golfdehauteauvergne.fr

LE SPORT CANIN 15

Situé le long de la Route Nationale 122, le SPORT CANIN 15, encadré par son président M. GENRIES Maxime, et épaulé de toute son équipe, a pu effectuer une nouvelle fois une année positive.

L'équipe encadrante compte actuellement trois moniteurs de club (Jean-Jacques, Isabelle et Stéphanie) et un éducateur (Thierry) ainsi que sept hommes assistants (Maxime, Fabrice, Stéphane, Nicolas, Valentin, Clément et Marcello).

Les cours d'éducation comptent à ce jour quarante adhérents et se déroulent en collectif sur le terrain du club et dans une ambiance chaleureuse. Les cours sont ouverts à toutes les races de chiens identifiés et à jour de leurs vaccins, et nous restons à votre disposition pour vous conseiller et vous perfectionner sur l'éducation de votre animal. D'ailleurs, lors de notre concours régional organisé en octobre, dix adhérents (Aurore, Juliette, Syndie, Véronique, Pascal, Nicolas, Chloé, Christian, Clémence et Damien) ont pu passer leur CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) et ont tous obtenu la mention « Excellent ».

Sur le plan sportif, cette année a été très riche en très bons résultats. L'équipe Ring, constituée de vingt-quatre binômes, a pu, grâce à un travail régulier et précis, représenter le club dans différentes régions : Domérat (03), club canin Forézien (42), club Quercy Blanc (46), St Mesmin (24), club Annecien (74), club canin Martelais (46), club du pays de Brive (19) et notre club, le Sport Canin 15.

Lors de notre concours régional de Ring, qui a eu lieu les 24, 25 et 26 Octobre 2025, le Sport Canin 15 a présenté : dix CSAU, trois brevets, deux Ring niveau 1, deux Ring niveau 2 et deux Ring niveau 3.

L'ensemble de nos trois jours de compétition a rassemblé 41 binômes venus des différentes canines territoriales : de la Haute-Vienne, de la Dordogne, du Lot, des Pyrénées-Atlantiques, de la Corrèze, du Bourbonnais, de la Haute-Loire et bien sûr, du Cantal.

Par cette occasion, notre magnifique remise des prix a été en partie représentée par des produits régionaux.

Ce week-end a aussi été marqué par un moment d'émotion particulier pour le jubilé d'un chien du club : Max des Plateaux du Vourzac, conduit par MR BARRAT Denis, par leur excellente carrière en niveau 3 et qui finit son dernier concours avec la mention « Très Bon ».

La semaine avant notre concours, nous laissons notre terrain à la disposition des concurrents et nous restons à leur disposition. Notre club s'est vu remett-



tre un magnifique cadre de son logo, sculpté en bois par M. LACOUT Yannick et M^{me} BERTRAND Zoé, pour l'accueil que nous leur avons offert avant notre compétition.

Tout le Sport Canin 15 tient à remercier M. BAISSAC Michel, maire de la commune de Sansac-de-Marmiesse, ainsi que ses conseillers, pour tout leur soutien et leurs présences lors de notre manifestation.

Les entraînements de RING ont lieu les vendredis après-midi et les samedis matin jusqu'à 11 heures. Les cours d'éducation et les inscriptions ont lieu les samedis matin de 11 heures à 12 heures.

Pour toute autre demande, contacter le président : M. GENRIES Maxime au 06.80.11.59.78.

GROUPEMENT YTRAC - SANSAC - ROANNES

Le groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES a vécu sa 4^e année d'existence avec un petit chamboulement dans la composition de celui-ci. En effet, E.S ROANNES et YTRAC FOOT ont fusionné pour faire naître le R.Y.F. 15. Le groupement n'est plus composé que de 3 clubs. Le bilan sportif de cette 4^e année d'existence a été une nouvelle fois très positif. L'implication de l'A.S. SANSAC pour faire vivre au mieux l'ensemble des catégories est très importante.

Cette année, les effectifs sansacois sont de 54 licenciés sur les 139 que compte le groupement, contre 48 l'an passé sur 147. Les licenciés sansacois représentent 39 % du total. Ce maintien du nombre nous conforte dans notre chemin de mutualisation des moyens et des effectifs avec nos clubs voisins. Y.S.R. stabilise en partie ses effectifs, et nous l'accompagnons avec 12 éducateurs parmi les 22 encadrants qui composent le groupement.

Le cahier des charges, pensé et établi il y a 4 ans, semble trouver son rythme de croisière même s'il reste encore de nombreux points à améliorer, surtout sur la partie animation pour faire évoluer les finances. Les 3 clubs se sentent impliqués et se retrouvent dans des valeurs simples qui semblent bien fonctionner. Les ambitions restent mesurées afin que tous les acteurs prennent leurs marques et trouvent leurs places au mieux.

L'équipe 1 des U18, qui évoluait au niveau ligue, s'est brillamment maintenue. Cependant le comité de pilotage a pris la sage décision de revenir disputer le championnat de district au regard de l'effectif très jeune en présence. Cette équipe dispute le niveau Elite et s'est qualifiée pour les 1/4 de finale de la coupe Jarlier. L'équipe 2 peine à trouver ses marques au 2^e niveau



départemental, mais les progrès sont réels. Les U15 de l'an passé ont acquis le droit d'évoluer en ligue en terminant second du championnat. Le groupe de cette année est majoritairement composé de U14 et éprouve des difficultés à rivaliser physiquement en championnat de ligue. Le travail effectué permettra de mieux figurer l'an prochain pour cette génération. L'équipe U13 a terminé la première phase en se qualifiant pour le niveau régional. Depuis, ils disputent des rencontres face aux clubs les plus huppés d'Auvergne et défendent chèrement leurs couleurs. L'équipe U12 peine en ce début de championnat, mais pourra disputer des rencontres plus équilibrées dans la 2^e partie de la saison.

Pour les U11, après des débuts timides, ils prennent la mesure de leurs championnats respectifs et les deux équipes progressent de sortie en sortie. Le groupe U9, qui a subi une forte diminution des licences, commence à bien prendre ses repères, et devrait accomplir de belles choses dans les tournois de fin d'année. Pour les plus petits, en U7, ils sont de plus en plus mordus par la

pratique et laissent à penser à un bel avenir pour les années futures, avec l'explosion du nombre de licences. L'appui et le soutien des 3 municipalités sont accueillis avec reconnaissance de la part des 3 clubs. Le groupement est toujours à la recherche de financements et de personnes désirant s'occuper de postes qui ne sont pas forcément du domaine du sportif.

Le groupement a pu renouveler entièrement ses jeux de maillots grâce à l'apport de 9 partenaires. Un résultat magnifique qui a été très apprécié avec une remise collective un soir d'Octobre.

Comme l'an passé, le groupement devrait proposer un mini-stage de 3 jours aux vacances de Pâques, stage qui avait été fort apprécié de tous la saison dernière. Le groupement devrait organiser aussi son premier tournoi en son nom, sur les catégories U6-U7 et U8-U9, sur la plaine de jeu du Bex le samedi 4 avril 2026.

Nous rappelons que vos enfants peuvent venir s'initier à tous les âges lors les entraînements pendant les créneaux ci-dessous.

	Date de naissance	Jour entraînement	Horaires	Lieu	Equipe
U6 U7	Nés en 2020 Nés en 2019	Mercredi Samedi	15h30-16h30 10h00-11h30	LE BEX LE BEX	3/16 3 équipes
U8 U9	Nés en 2018 Nés en 2017	Mercredi Samedi	14h15-15h30 10h00-11h30	LE BEX LE BEX	4/12 2 équipes
U10 U11	Nés en 2016 Nés en 2015	Mardi Jeudi	18h15-19h30 18h15-19h30	LE BEX LE BEX	9/28 2 équipes
U12 U13	Nés en 2014 Nés en 2013	Mardi Jeudi	18h00-19h15 18h00-19h15	LE BEX LE BEX	13/30 2 équipes
U14 U15	Nés en 2012 Nés en 2011	Mardi Mercredi Vendredi	18h00-19h00 18h00-19h30 18h00-19h30	ROANNES ROANNES ROANNES	11/18 1 équipe
U16 U17 U18	Nés en 2010 Nés en 2009 Nés en 2008	Mercredi Vendredi	18h00-19h30 18h00-19h30	LE BEX LE BEX	14/35 2 équipes

Une tombola largement dotée sera organisée pour financer un cadeau à chaque licencié. Cette année, le Noël de l'école de foot se déroulera au Foyer de Sansac le vendredi 9 janvier. Le tirage aura lieu le jour du tournoi jeunes aux vacances de Pâques.

Les U6-U7 au Noël du District



Les enfants participeront à divers tournois durant la deuxième partie de saison. Les premiers résultats de chaque catégorie et l'assiduité aux entraînements de l'ensemble des groupes, laissent penser à une belle fin de saison pour l'ensemble de nos jeunes licenciés sansacois.



La remise des jeux de maillots
chez un de nos partenaires

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter le 06 87 10 41 53
et consulter les informations sur
<https://www.facebook.com/YtracSansacRoannes>

Comité de pilotage : Stéphane FEYT et Emilie LAUBIE				
U7-U8	U10-U11	U12-U13	U14-U15	U16-U17-U18
Julien LAUBIE	Julien LAUBIE Anli MOUBALIA	Christophe HURGON Arnaud POUJOL Samuel FEL Arthur POUCHET	Sébastien ANDRIEU Ludovic JOUVE Olivier DAGIRAL	Alexis THEIL Dylan TACONNET Philippe JACQUEMART Clément THEIL

AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

La saison 2024-2025 s'est terminée fin juin avec une belle assemblée générale qui s'est déroulée en extérieur, devant le foyer de la commune.

Le bilan sportif a été dressé par les différents entraîneurs. Pour l'équipe fanion, la fin d'année 2024 laissait présager une deuxième partie de championnat plus sereine. Hélas, de nombreux paramètres sont venus perturber le groupe et dans une saison où le nombre de relégations était important, l'équipe n'a pas su tenir le cap et s'est retrouvée dans une position de relégable en fin de championnat. Malgré tout, le groupe s'était hissé en 1/4 de finale de la coupe du Cantal, malheureusement perdue contre Nord Lozère. L'équipe réserve a terminé son championnat encore une fois en position de dauphin, avec une belle série de résultats positifs. Elle s'est aussi inclinée en 1/4 de finale de la coupe Combourieu face à Riom-ès-Montagne, par la plus petite des marges. L'équipe 3 a tenu son rang tout au long de la saison, permettant à tous de pratiquer leur sport favori chaque dimanche.

Les comptes ont été présentés et malgré une petite inquiétude en milieu de saison, toutes les manifestations organisées ont été une réussite et ont permis de finir la saison avec de nouveau un bon excédent.

La préparation de la nouvelle saison a été évoquée avec la présentation d'un nouveau staff. L'occasion de saluer le bon travail effectué par David Gauzins à la tête du sportif et de l'équipe fanion. Ludovic Chambon a lui aussi été remercié pour son engagement et pour les bons résultats de l'équipe réserve.



Dernier match à David Gauzins et Matthieu Flagel au municipal.

Malgré la descente du groupe fanion en Départementale 1, le club a pu saisir l'occasion de faire revenir Bertrand Hijano à la tête du sportif, poste qu'il avait occupé il y a plus de 10 saisons pour les bons résultats que l'on connaît. Il sera assisté par Laurent Feyt, qui lui aussi fait un retour au club après plus de 28 ans dans notre club ami de Lacapelle-Marival. L'équipe réserve a été confiée à Cédric Chambon, frère cadet de Ludovic, pur sansacois depuis l'école de foot, et désireux de transmettre tout son vécu rouge et bleu à un groupe dont il connaît déjà les capacités. L'équipe 3 sera drivée cette année par un autre revenant, Philippe Jacquemart, qui retrouve lui aussi un poste occupé il y a quelques années.

Le 32^e tournoi de jeunes du club a été une très belle réussite, tant sur les plans sportif, organisationnel que financier. Encore une fois, la présence de 500 enfants âgés de 7 à 10 ans sur les installations sansacoises, et qui ont mobilisé plus de 65 bénévoles sur la journée du 8 mai, montre à quel point cet évènement est très bien

ancré dans le paysage footballistique cantalien et reste une fierté à tous les étages du club.

Important pour la vie du club, une équipe vétéran a revu le jour sous la houlette d'Emmanuel Lair, avec le retour en rouge et bleu de plus d'une douzaine d'anciens joueurs venus grossir le rang des vétérans déjà en place qui évoluent dans les championnats séniors. L'équipe, qui a vu plus de 22 joueurs différents porter les couleurs, s'est bien comportée pour finir deuxième ex-aequo de sa poule avec 2 victoires, 2 nuls et une défaite.



Le retour de l'équipe vétéran.

L'INTERSAISON

Comme évoqué ci-dessus, le changement de staff a redonné un nouveau souffle. Après une préparation enthousiaste, les nouveaux arrivants ont pu bien faire connaissance avec les plus fidèles sansacois. Devenue une habitude, le staff a organisé une nouvelle journée de cohésion, cette fois-ci au terrain où les joueurs et dirigeants ont pu passer une agréable journée, faite de parties de pétanque, d'un repas à midi pour plus de 50 personnes, et de jeux ludiques. La journée s'est terminée avec une sortie collective au théâtre de rue.

Au niveau des dirigeants, Jean-François Prunet a tiré sa révérence après de nombreuses années au service des rouges et bleus. Philippe Jacquemart a rejoint l'équipe. L'ensemble des dirigeants a souhaité reconduire le bureau en place.

LA SAISON EN COURS

La saison de l'équipe fanion a commencé par la coupe de France, et les sansacois ont atteint le 3^e tour, mais ont du malheureusement s'incliner au tirs au buts face à Nord-Lozère qui évolue 2 divisions en dessus dans un match qui a laissé quelques regrets. L'important était de bien démarrer le championnat de Départemental 1 et les rouges et bleus ont plutôt bien commencé car ils se placent 3^e à la trêve à 2 points d'une place pouvant les faire grimper d'une division, objectif avoué par l'ensemble du club. L'équipe s'est qualifiée pour les 1/8^e de finale de la coupe du Cantal et attend de connaître son futur adversaire.

L'équipe réserve a quant à elle débuté son championnat avec des résultats en dents de scie mais a du faire face à de nombreuses absences dans ses rangs. Malgré cela, elle va jouer son rôle d'outsider car elle pointe à la 3^e place de son groupe et elle aura l'avantage de recevoir tous les autres prétendants au municipal. Le groupe a les capacités de battre toutes les équipes de la poule. Elle s'est qualifiée pour les 1/32^e de finale de la coupe Barrès en terminant 2^e de sa poule qualificative. Elle attend aussi de connaître son adversaire, et même si la route est longue, l'objectif d'aller le plus loin possible est bien ancré dans la tête de tous.

L'équipe 3 a débuté la saison avec un excellent état d'esprit et a permis à tous les licenciés du club de pouvoir jouer tous les week-ends. Elle évolue avec des équipes d'un niveau légèrement supérieur au passé, mais elle s'est brillamment comportée dans toutes les rencontres qu'elle a disputées. Elle se classe 4^e à la mi-saison, malgré une rencontre où elle a déclaré forfait faute de combattants suffisants pour faire les 3 équipes.

Pour la suite de la saison, nous attendons la reprise des championnats après la trêve avec détermination, et des ambitions pour les 3 équipes, que ce soit en championnat ou dans les coupes départementales où elles sont engagées.

UN CLUB TOUJOURS UNI AUTOUR DE SES VALEURS

Malgré un retour au niveau Départemental, l'équipe fanion et ses réserves attirent encore du monde au municipal en ce début de saison. Les équipes cantaliennes qui viennent à Sansac drainent leur lot de supporters et savent qu'il y règne toujours un agréable parfum de convivialité. L'image que véhicule le club est toujours très positive, ceci en grande partie grâce à l'équipe dirigeante toujours soudée autour de son président. Elle assure le bon fonctionnement du club et accomplit de nombreuses tâches pour le plus grand confort de tous. Cette année encore, elle s'est investie dans l'amélioration des pelouses des deux terrains, dans la réfection des panneaux publicitaires de plus en plus nombreux, dans le traçage du terrain et l'entretien hebdomadaire des vestiaires. Les réceptions d'après-matchs sont toujours réputées et appréciées par l'ensemble des clubs reçus au municipal.



Cyrielle Blanc présente pour le soutien du club à Octobre Rose.

Jean-Marc Lacambre, Eric Canis et Sylvain Maury arbitrent pour le club et en sont de très bons ambassadeurs. Ils ont été rejoints par Aliou Kante en milieu de saison dernière. Ils permettent ainsi d'être en règle avec le statut de l'arbitrage, et représentent plus que fort honorairement le club.

Cette année nous n'avons pas beaucoup assuré la vie de la page web de la commune qui reste cependant active avec tous nos partenaires, mais nous espérons bien remédier à ce manque d'ici la fin de la saison sportive. Une page Facebook privée est consultable sur demande et tient en haleine plus de 500 followers et aficionados sansacois. On y retrouve les annonces des matchs, les résultats et les photos des rencontres, ainsi que toute la vie intérieure du club. Paul Chapeyron s'occupe toujours de l'organisation de notre boutique en ligne qui est disponible pour l'achat de tous les produits mis en vente par le club.



La communication du club vus sur la page facebook



Pour nos prochaines manifestations, on vous donne rendez-vous à notre **concours de belote le dimanche 4 janvier** et à la **soirée du club le samedi 24 janvier**.

L'ensemble des licenciés de l'Amicale Sportive Sansacoise remercient encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club, tous ceux qui témoignent leur soutien et leur sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les Sansacois réservant toujours un bon accueil lors du passage des calendriers...). L'amicale vous donne rendez-vous au stade municipal, pour partager avec nous des moments sportifs et conviviaux. **Cette année sera l'occasion pour nous de célébrer le 33^e anniversaire du tournoi de jeunes avec les catégories U8-U9 et U10-U11. Il aura lieu le 8 mai 2026 et devrait toujours contenir de nombreuses animations.**

Président	Stéphane FEYT	Vice-présidents	Marc DELMON et Francis MALBERT
Secrétaire	Emilie LAUBIE	Trésorière	Angélique JACQUEMART
Bureau	Paul CHAPEYRON, Philippe MORILLON, Gérard QUIERS et Yann ROLLAND		
Dirigeants	Jean-Marc AUTHIE, Jean-Pierre BELARD, Eric CANIS, Jean-Luc CHASTAN, Albert FEYT, Jean-Pierre FICHE, Véronique GOMBERT, Philippe JACQUEMART, Julien LAUBIE, Anli MOUBALIA, Nicolas MOYNAC, Germain NUGOU, Christophe SUDRE, Jean-François TISSANDIER, Michel TROUPEL, Benoit VERDEILLE et Roger VIGIER		

VCSA : DE BELLES ORGANISATIONS POUR LE VÉLO-CLUB



Au vélo-club de Sansac Arpajon, l'ouverture de la saison rime avec hommage à nos deux dirigeants disparus, avec l'organisation du Challenge René Issiot et du souvenir Jacques Martinet. En cette année 2026, en raison des élections municipales, ces courses auront lieu avec une semaine d'avance, soit le dimanche 8 mars.

En 2025 elles se sont déroulées sur un tout nouveau circuit, entièrement tracé sur la commune de Sansac, via la route du Stade, le chemin de Vernoyes, la voie parallèle à la nouvelle RN122 jusqu'aux Bessades, puis retour par l'ancienne 122. Ce parcours ayant fait l'unanimité auprès des coureurs et des organisateurs, il sera reconduit pour 2026. Espérons que le temps sera de la partie car c'est un froid glacial qui a accompagné les coureurs sur l'édition précédente.

Au programme du vélo club, viendra ensuite la participation à la première étape du tour du Cantal cadet, le 28 mars avec le vélo-club Maursois, puis le prix de la fête de la truffade à Arpajon le vendredi 10 juillet en semi-nocturne et à quelques jours du passage du tour de France à Aurillac (13 et 14 juillet). S'en suivront le 19 juillet la rando de Senilhes au profit de la recherche sur le diabète, puis la Sansacoise, pour clore les manifestations 2026, qui en sera à sa septième édition le samedi 12 septembre.

Le vélo club participera également à l'organisation de différentes randonnées cyclistes, notamment à celle qui se déroulera le dimanche 14 juin sur le tracé de l'étape cantalienne du tour de France 2026 entre Aurillac et Le Lioran. Etape organisée par le comité départemental avec l'appui de tous les clubs cantaliens. Participation également avec nos amis du vélo-club Maursois à la rando de Junhac, en hommage à un ancien coureur Luxembourgeois, Charly Gaul, qui, lors du tour 1959, alors qu'il en était le favori, avait été sur-

pris par les pentes abruptes de la côte de Vieillevie arrosée d'un soleil trop généreux à son goût. Celui-ci fut victime d'une terrible défaillance l'ayant contraint à marquer un long arrêt à la fontaine de Junhac, pour s'abreuver et se rafraîchir avant de rallier Aurillac avec 20 minutes de retard sur le premier. C'est cet évènement marquant du tour 1959 qui sera commémoré à travers cette randonnée qui aura lieu le lundi de Pentecôte (25 mai). Par ailleurs, une plaque commémorative sera scellée sur la fontaine de Junhac et inaugurée le 13 juillet, jour de repos des coureurs du tour 2026 à Aurillac, par Christian Prudhomme, directeur du tour de France.

L'effectif du vélo-club s'est enrichi pour la saison 2026 de nouvelles recrues. Parmi celles-ci, figure un jeune Sansacois, Sacha Perrot, qui évoluera en catégorie minime U15.

N'hésitez pas à venir l'encourager sur le bord des routes.



Pour terminer ce petit mot, je tiens à remercier la municipalité de Michel Baissac et de toute son équipe pour les excellents échanges, toujours cordiaux et conviviaux, que nous avons eu, tout au long de ses années de mandats municipaux.

A bientôt chers amis, sur le bord des routes ou ailleurs

Michel Lours



CALENDRIER 2026

- Dimanche 8 mars : Challenge René Issiot et souvenir Jacques Martinet à Sansac
- Vendredi 10 juillet : Prix de la fête de la truffade à Arpajon
- Dimanche 19 juillet : Rando de Senilhes au profit de la recherche sur diabète
- Samedi 12 septembre : La Sansacoise à Sansac

L'ENTRAIDE SANSACOISE



L'entraide Sansacoise organise tous les mercredis de 14 h à 17 h des après-midi jeux (Belote, scrabble, triominos, etc...), et pétanque de septembre à juin.

Cette année les adhérents de l'Entraide Sansacoise se sont retrouvés lors de plusieurs manifestations et ont pu partager d'agréables moments de convivialité.

PROGRAMME DE L'ANNEE 2025

- **MERCREDI 15 JANVIER** : GALETTE DES ROIS à la salle polyvalente

Les adhérents de L'Entraide Sansacoise se sont réunis mercredi 15 janvier pour déguster la galette des rois.

- **DIMANCHE 2 MARS** : Tripoux à la salle polyvalente.

- **JEUDI 3 AVRIL** : SORTIE A ST JUST. Visite commentée du VIADUC DE GARABIT suivie du repas « cuisses de grenouilles » avec animation musicale.

- **SAMEDI 24 MAI** : COCHON (JAMBON) A LA BROCHE à la Salle Polyvalente préparé par nos soins. Environ 80 personnes ont répondu présentes.

- **DIMANCHE 8 JUIN** : SORTIE EN DORDOGNE. Promenade en calèche à Mazeyrolles, dégustation des vins de Monbazillac et Côtes de Duras Sauvignon accompagnés de foie gras mi-cuit suivit d'un excellent repas, Découverte de l'un des joyaux de l'architecture médiévale du Périgord : « La Bastide de Monpazier », l'un des plus beaux villages de France, construite en 1284, classée par les Monuments historiques.

- **MERCREDI 25 JUIN** : REPAS DES CARTES à la Salle Polyvalente.

Ce repas est offert aux adhérents qui viennent jouer aux cartes le mercredi après-midi.

- **DU 27 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE** : SEJOUR EN CORSE DU SUD : 45 personnes se sont retrouvées pour découvrir de magnifiques paysages sous le soleil. Un très agréable séjour.

- **DIMANCHE 19 OCTOBRE** : QUINE à la Salle polyvalente. Un nombre incroyable de personnes a répondu présent pour notre quine dont le gros lot était un séjour d'une semaine au Lioran.

- **SAMEDI 15 NOVEMBRE** : TETE DE VEAU. 84 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le repas « tête de veau » préparé par nos soins (velouté de potiron, tête de veau, pommes de terre vapeur, fromage et tartes aux pommes).

CALENDRIER 2026

- **Jeudi 15 janvier** : Assemblée Générale
- **Mercredi 28 janvier** : Galette des rois
- **Dimanche 8 février** : tripoux
- **Jeudi 12 mars 2026** : sortie Stockfish repas chez Marie à Grand-Vabre.
- **Samedi 30 mai** : repas jambon à la broche
- **Jeudi 11 juin** : sortie Lac Pavin, Besse
- **Mercredi 24 Juin** : repas des cartes
- **Du 3 octobre au 8 octobre** : séjour au Portugal (en avion au départ de Toulouse). Visite de Braga, Bathala, Fatima, Coimbra, Porto, Lisbonne, Obidos, Nazaré, Alcobaca. Tarif du séjour 1228 € par personne (Supplément : 240 € pour chambre individuelle). Un échéancier de paiement vous sera proposé. Pour tout renseignement : Tél. à M. Henri TOURNAIRE 06.30.29.32.15 ou M^{me} Edith COUBETERGUE 04.71.62.85.08. Vous trouverez aussi tous les renseignements sur le site :

www.sansacdemarmiesse.fr

- **Dimanche 18 octobre** : quine
- **Samedi 21 novembre** : repas Tête de veau

Nous remercions M. Le Maire Michel BAISSAC et l'ensemble de la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés lors de nos manifestations.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

LE BUREAU

Président : Henri TOURNAIRE
 Vice-Président : Patrick CAMPART
 Trésorière : Edith COUBETERGUE
 Trésorière Adjointe : Annie DELORT
 Secrétaire : Annie TOURNAIRE
 Secrétaire Adjointe : Colette PARROT
 Membres actifs : Claude ESCASSUT, Sylvie ESCASSUT, Françoise FOUR, Dominique LARDY, Dominique LAVIGNE, Jacqueline REFANCHE, Jean-Claude SAINTOBERT

SANSAC'RIFIS, UNE ANNÉE MITIGÉE

Cette année 2025 fut encore un succès pour la 3^e édition de la Saint Patrick, avec 100 convives qui ont participé au repas (choucroute ou saucisses-truffade) tout en profitant de la diffusion du match de rugby France/Ecosse. La fin de la soirée a été animée par DJ Babar.

Le temps n'étant pas de la partie pour le vide-greniers, nous n'avons eu que 30 exposants sur les 80 inscrits au préalable.

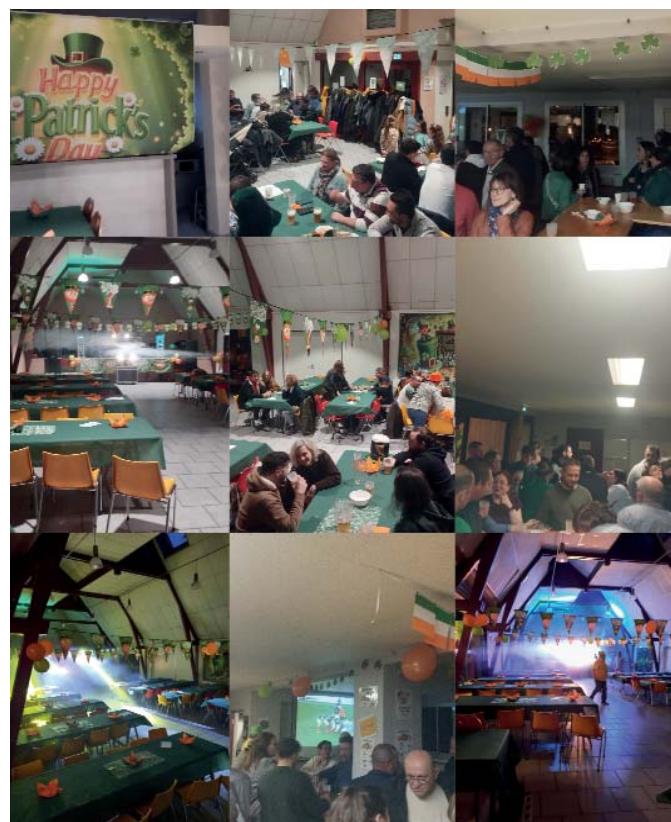
Idem pour la fête. La journée du samedi a bien commencé, sous le soleil pour le concours de pétanque, mais le mauvais temps s'est invité au moment du repas moules-frites. Les 160 personnes inscrites ont quand même pu profiter du spectacle proposé par le Twirling Club d'Arpajon et de la soirée toujours animée par DJ Babar.

Dimanche matin, nous avons commencé la journée avec la dégustation de tripoux, cuisinés par Olive, dont a profité une quarantaine de personnes.

A 10 h, les « vieilles mécaniques de la haute Châtaigneraie », environ une cinquantaine de tracteurs des années 50, ont fait une pause sur le parking des commerces avant de reprendre la route. Et la journée s'est terminée avec l'inter-villages.

Manifestations 2026 avec quelques changements

- 14 mars : Bal de la Saint Patrick
- 4 et 5 juillet : Samedi : Fête de Sansac
- Dimanche : Vide-greniers



Vous pouvez suivre nos actualités sur Facebook en cliquant sur le QR code.



Toute l'équipe de Sansac'Rifis vous souhaite une bonne année.

SANSAC'GYM



2024/2025 :

- 38 adhérents (dont 11 seniors)
- Sorties : Cabaret, dimanche 29 septembre 2024
Périgord, dimanche 8 juin 2025
- Animations : Marché de Noël 2024, dimanche 1^{er} décembre 2024
Loto, dimanche 9 mars 2025 et
dimanche 30 Novembre 2025
Bourse aux jouets

La section Gym de Sansac poursuit sa mission d'accueillir l'ensemble des habitants désireux de pratiquer une activité physique régulière.

Présentation 2025/2026 des cours de gym :

- Mardi de 20h à 21h, encadrant : Tom Marty
- Mercredi de 19h45 à 20h45, encadrante : Lola VERNIOL
- Vendredi de 9h à 10h, encadrante : Lola VERNIOL

Tarifs : 90 € les 3 séances et 80 € pour le cours senior

Animations prévu 2025/2026 :

- Loto : Dimanche 8 mars 2026
- 2 Sorties à la journée

Renouvellement du bureau et du Conseil Administration :

Anne marie FABREGUES, présidente

Patrick CAMPART, vice-président

Dominique LARDY, trésorière

Karine LAUBIE, secrétaire

Conseil Administration : Bernadette FALIERES, Laurene VERNIOL, Marie LABRUNIE, Eliane TOURLAND, Ginette GALTIER, Catherine SAINTOBERT, Jeanine GUY

La gymnastique reste plus que jamais une activité de rencontre, de partage et de dépense physique. La section remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et encadrants pour leur engagement.

**Si vous souhaitez de plus amples informations,
n'hésitez pas à contacter Anne-Marie
au 06.49.47.65.55**

COMITÉ FNACA SANSAC, ST PAUL DES LANDES, YTRAC

Notre comité, comme tous les autres de la FNACA, a une mission : **le devoir de mémoire envers tous ceux qui sont morts pour la France**. C'est ainsi que l'on se retrouve devant la stèle pour le 19 mars bien sûr, mais aussi pour le 8 mai et le 11 novembre avec des représentants des municipalités et quelques habitants des communes.

Le comité FNACA donne priorité à l'entraide, la solidarité et l'amitié (Visites aux malades, distribution de colis, repas convivial autour d'une table).

Les deux sorties, ouvertes à tous, ont été un succès dans une très bonne ambiance, avec des amis et sympathisants et adhérents d'autres comités (St Mamet, St Cernin, Jussac).

2026 débutera pas la dégustation de la galette des rois, puis la tête de veau, le repas du comité, la paëlla et un repas de Noël. Une sortie est prévue en septembre. Le thé dansant n'aura pas lieu, dommage ! C'était la seule activité lucrative qui nous permettait de bons goûters. Prévoir de faire un prix bas pour la paëlla afin de pas grever le budget. Il y a de la fatigue dans l'air pour l'organisation !

Le comité compte à ce jour 77 adhérents et 2 sym-



pathisants. 2025 a été une fois de plus endeuillée : la voix de 7 des nôtres s'est éteinte pour toujours dont A. Fourcat, membre du bureau et porte-drapeau. Nous partageons le chagrin de leur famille. Nous avons une pensée pour nos malades et leur souhaitons le meilleur rétablissement possible.

Nous lançons un appel pour un porte-drapeau dont la formation sera assurée, n'hésitez pas à nous contacter. De même, si quelques âmes charitables veulent être parmi nos sympathisants...

Un grand merci aux municipalités des trois communes pour leur soutien indéfectible à notre comité.

Bonne année à tous, dans le contexte actuel, on en aura bien besoin !

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'YTRAC, SANSAC, SAINT-PAUL-DES-LANDES



Le don de sang est le moyen le plus simple de sauver des vies et est à la porté du plus grand nombre : être majeur, avoir moins de 71 ans, peser + de 50 kg et être muni d'une pièce d'identité avec photo.

L'année écoulée, les objectifs en nombre de dons ont été atteints, voire pour certains dépassés, au niveau de notre département, qui reste l'un des plus généreux avec sa 2ème place au niveau national.

Notre Association du Don du Sang Sansac - St Paul - Ytrac occupe actuellement la 5^e position sur les 23 associations départementales. Ce résultat est le fruit de votre solidarité, mobilisation et engagement

envers les malades et nous vous en remercions chaleureusement.

Certaines modifications importantes ont été apportées récemment : réduction à 2 mois pour les tatouages, les piercings, les endoscopies, l'acupuncture, mésothérapie... Nous vous rappelons que les dons sont possibles toutes les 8 semaines dans la limite de 4 fois par an pour une femme et 6 fois par an pour un homme.

N'hésitez donc plus à venir en 2026, parlez-en autour de vous et rejoignez-nous seul ou à plusieurs. Notre équipe, souvent accompagnée des jeunes de la « Sexion Ados » du Centre Social, vous recevra avec le meilleur accueil possible à : **Sansac les mercredis : 25 Février et 8 Juillet 2026**.

Les bénévoles de l'association et les jeunes de la « Sexion Ados » vous proposeront de partager une raclette lors de la collecte du 25 février.

Ytrac les mardis : 13 Janvier, 17 Mars, 19 Mai, 28 Juillet et 20 Octobre 2026.

Saint Paul des Landes les lundis : 9 Février et 28 Septembre 2026.

Nous vous attendons donc nombreux, pour nos malades et tous ceux qui en ont besoin, avec ou sans RDV : ensemble, sauvons des vies. Votre sang est précieux et partageable...

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES : UN MOTEUR POUR LA VIE DE L'ÉCOLE

Dans notre commune, L'APE de notre école joue un rôle essentiel. C'est une équipe dynamique de mamans et papas, tous bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour soutenir les projets éducatifs et renforcer les liens entre les familles, les enseignants et la municipalité.



UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES ENFANTS

L'objectif principal de l'APE est simple : améliorer le quotidien des élèves. Grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées au fil de l'année, l'association participe au financement de nombreuses actions : sorties scolaires, achats de matériel pédagogique, livres pour les classes...



DES ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX OUVERTS À TOUS

Tout au long de l'année, l'APE organise diverses manifestations conviviales qui rythment la vie du village :

- Marché de Noël des enfants : le vendredi 12/12/2025 ouvert à tous avec un stand vente d'objets réalisés par les enfants et les parents d'élèves, un stand vente de gâteaux et un stand « photo de noël en famille » ! Venez pour vous faire prendre en photo en famille dans un décor sur le thème de noël et repartez avec votre photo !



- Concours de belote le vendredi 26/12/2025 OUVERTURE à partir de 20h
- Le Quine le dimanche 1/02/2026
- La Fête de l'école le vendredi 26/06/2026

Cette année est l'année du voyage scolaire ! Les enseignantes emmènent, avec elles et de nombreux bénévoles, toutes les classes de primaire en voyage pédagogique en Gironde, la semaine du 8 au 12/06/2026. Le coût du voyage sera pris en charge pour une partie par les fonds récoltés par l'APE, par une part demandée à chaque parent d'élèves du primaire et en attente d'une subvention exceptionnelle accordée par la nouvelle municipalité.

COMMENT PARTICIPER ?

L'APE est ouvert à tous les parents d'élèves qui souhaitent s'impliquer, même ponctuellement. Chacun peut apporter son aide selon ses envies et ses disponibilités, chaque geste compte !

L'association des Parents d'élèves c'est une belle aventure collective, au service des enfants et de notre école.

Pour toute information ou pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter les membres de l'APE ou à venir à la prochaine réunion.

Vous pouvez aussi nous suivre sur le compte Facebook de l'APE de Sansac-de-Marmiesse, nous communiquons sur les manifestations et les réunions à venir.

Et nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante pour son investissement ainsi que la collectivité pour son soutien.

Nous vous souhaitons une belle Année !

Le bureau de l'APE





Notre site internet est riche de nombreux articles classés en rubriques allant de la culture à la nature en passant par l'histoire et le patrimoine, ainsi que les commentaires réguliers des matches du Stade Aurillacois.

Le temps passant le nombre de bénévoles diminue et nous voilà avec 5 personnes au sein du Conseil d'administration. Certains sont là depuis la création de l'association. Intégrer de nouvelles énergies

devient difficile, pourtant des regards neufs sur le site ou d'idées seraient les bienvenus. Si des Sansacois sont intéressés, ils seront les bienvenus.

Quoiqu'il en soit, les quelques 'irréductibles' bénévoles se battent tous les jours pour actualiser le site et le faire vivre.

Vous pouvez nous faire parvenir les annonces de vos manifestations pour mise en ligne ou tout simplement un avis au sujet de nos rubriques ou toute information relative aux associations de Sansac de Marmiesse.

cantalpassion@cantalpassion.com

ou <http://www.cantalpassion.com>

Michel Vidal Président de Cantalpassion

ÉTAT CIVIL 2025



MARIAGES

Pierre JOANNY et Angélique LUC	4 janvier
Ophélie MASSIN et Lionel CARCANAGUE	3 mai
Pierre SIMOES et Karine VIDAL	3 mai
Florent VEYSSIER et Valériane LECHARLIER	21 juin
Fabien GYRE et Amandine COULON	26 juillet
Emmanuel COMBELLE et Nina SOURNAC	2 août
Abdenour SAAL et Sophie SOULAQUES	8 novembre
Joseph de BARBUAT de MAISONROUGE du PLESSY et Laura BOUBON	27 décembre
Fabrice LE FLOCH et Laurence SÉGURET	31 décembre



NAISSANCES

Valentine PIERSON	10 juillet
Léo ROUDIÈRE	4 août
Léonie SALVETAT	15 août



DÉCÉS

Cette rubrique indique les habitants de SANSAC DE MARMIESSE décédés et personnes ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'état civil de notre commune à ce jour.

Pierre ROCHETTE	22 janvier
Antoine FOURCAT	2 mars
Christian TACHET	1er juillet
Serge BOUSQUET	3 juillet
Gilbert FAU	8 août
Anne Marie MAX	4 septembre
Ahmed BENAFAL	27 septembre

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

SECRETARIAT DE MAIRIE

04 71 47 74 75

mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.sansacdemarmiesse.fr/>

Secrétaires :
Céline CABANES - Laurence CLUSE

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et mercredi : 8 h 30 à 12 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

L'ECOLE

Primaire : 04 71 47 74 25

06 32 84 26 79

Maternelle : 04 71 47 74 37

Directrice : Madame PHILIPPE HUBERT

CM1/CM2 : Madame PHILIPPE HUBERT

CE2 : Madame COURBEBAISSE

CP/CE1 : Madame OLIVIER

MS/GS : Madame DAGORN

TPS/PS : Madame LAFEUILLE

PERMANENCES DU MAIRE

ET DES ADJOINTS

(sur rendez-vous)

Michel BAISSAC
Maire

Pierre COUDERC,
Yvette BASTID,
Laurent LHERITIER
Adjoints

SERVICES TECHNIQUES

Sébastien CHAMPAGNAC

Maxime FABRE - Pierre JOANNY

Yoann MARCOU - Mathis JACQUEMART

-PLATE-FORME DES DECHETS VERTS- **Chemin Vert**

La PLATE-FORME DE DECHETS VERTS est gérée par l'ARCH.

Elle sera ouverte du 2 mars au 30 novembre 2026 et uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 17 h non-stop.

Elle est strictement réservée aux habitants de la commune et seulement aux particuliers qui pourront y déposer tous leurs déchets (gazon, déchets de jardin, taille de haie ou branches) en respectant les emplacements réservés et aussi venir y récupérer du compost gratuitement.

A votre arrivée sur site, le personnel de l'ARCH, chargé de l'accueil sur la plate-forme et de la surveillance, le vérifiera, ainsi que le contenu de vos apports : **aucun déchet ménager ou objet métallique ne sera toléré.**

SERVICES PERISCOLAIRES

04 71 47 74 87 - 06 33 87 26 47

Marie EQUILLE : coordinatrice

Encadrement : Jessica ROUDY - Laurence LABORDE

Anaëlle FELGINES - Irène TISSANDIER

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45

Mercredi : 8 h 45 – 10 h 45

HORAIRES DU PERISCOLAIRE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

7 h 30 - 8 h 35 et 15 h 45 - 18 h 30

Mercredi : 7 h 30 - 8 h 35 et 10 h 45 - 12 h 30

QUOTIENT FAMILIAL	MATINS	SOIRS
≤ 660 €	0,70 €	1,35 €
660 € < QF ≤ 1044 €	0,80 €	1,55 €
> 1044 €	0,90 €	1,85 €

Une réduction de 10 % est appliquée à partir du 3^e enfant. Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2025.

CANTINE SCOLAIRE

04 71 47 74 87

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

Tarif repas : 3,30 € /enfant
applicable au 1^{er} septembre 2025.

Céline LEDUC - Laurence LABORDE

ORDURES MENAGERES

Taxe calculée sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière.

Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

CIMETIERE

(s'adresser à la Mairie)

Concession au cimetière : 45 € le m²

Case columbarium : 440 €

FOYER D'ANIMATION

Particuliers habitants sur la commune

TARIFS (nettoyage compris)

Apéritif vin d'honneur : 120 €

Week-end : 240 € (du vendredi 18 h 30 au dimanche 16 h)

EAU ET ASSAINISSEMENT

gérés par AURILLAC AGGLO

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

TARIFS 2026 DU SERVICE DE L'EAU ET DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

Abonnement : 76,50 € HT (calibre compteur de 15 mm)

Consommation : 1.57 € HT le m³

Redevance Assainissement Collectif :

Abonnement : 55 € HT (calibre compteur 15 mm)

Assainissement : 2.07 € HT /m³ d'eau consommée

INFOS PRATIQUES

AURILLAC AGGLO

Retrouvez toutes les infos de AURILLAC AGGLO sur le site : www.aurillac-agglo.fr

3, Pl. des Carmes - CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

☎ 04 71 46 86 30

contact@aurillacagglo.fr

ACCUEIL : 18, place de la Paix - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 30 - Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

SERVICE URBANISME

17 place de La Paix - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 45 60 14

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

(CTC)

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

Eau et assainissement ☎ 04 71 46 48 50

Déchets et tri sélectif ☎ 04 71 46 48 50

Urgences eau et assainissement : ☎ 04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

3, place des Carmes - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 31

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 46 86 38

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 26 80

centreaquatique.caba.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^{ème} R.I. - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 36 - mediatheque.caba.fr

TRAITEMENT DES DECHETS

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES - ☎ 04 71 43 05 76

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15 - 13 h 30 - 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 64 51 08

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

STABUS

Boutique : 3 avenue Gambetta

Siège : 8 rue Denis Papin -15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 53 00 - stabus.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7 rue des Carmes - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 46 58

iaurillac.com

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque du Bassin d'AURILLAC

Rue du 139^{ème} RI - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 88 06 - cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AEROPORT MARIE MARVINGT

Ligne aérienne - Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15

14 av. du Garric - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 63 88 10

seba15.fr - seba15@seba15.fr

Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

ARTISANS

- AN SOLUTIONS - Nicolas ANTOINE - 4, impasse de Besserette - 06 32 02 79 72
- ART'CONCEPT - Vincent CLAVIES - Objets de décoration Art déco - 5 impasse Frédéric Mistral : 07 86 56 70 11
- ATELIER CREATEUR - Julien Couzinet - 10 chemin de Lasfargues : 06 24 60 32 64
- AUTOCANTAL.COM - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 16 ZA Bargues Sud : 04 71 62 09 30
- BAC Vincent - Peinture - Papiers peints - Revêtements muraux - Décoration - Ravalement de façades - 18 rue du Stade : 04 71 47 74 03 - 06 78 07 48 16
- BILLOUX Christophe - Mécanique TP - Poids lourds - soudure à domicile - 27 chemin de la Planèze : 06 81 62 45 30
- BRANDON R. - Peinture générale - 30 route du Château d'Eau : 06 42 76 16 12
- CARCANAGUE Lionel - Maçonnerie - 7 rue de Picardel - 06 77 96 94 81
- CIV'ELEC - Mickaël CIVIALE - Electricité générale - 8 rue des Garroustes : 07 87 50 21 03
- CREAFEE MAIN - Camille Gandilhon - Créations personnalisées - rue des Garroustes : 06 45 85 41 00
- DEGUIRARD Electricité générale SARL - 8 rue des Artisans : 06 81 20 65 83
- DESFARGUES Jean Marc (EURL) - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 2 route de Figeac : 04 71 47 75 11
- LAUBIE Julien - Electroménager : 07 86 59 06 50 laubie.julien@gmail.com
- MAZIERES Stéphane - Electricité générale - 6 chemin des Gardettes : 06 31 79 16 48
- MB PLAQUISTE - M MAILLOT B. - Artisan plaquiste, neuf et rénovation - Qualification RGE : 06 60 19 11 86
- PLASSART (S.A.S) - Terrassements - Travaux Publics - 12 rue des Artisans : 04 71 63 78 14 - 06 88 20 22 40
- Peinture DANIEL - Tous travaux de peinture intérieur/extérieur - 3 rue de La Montagnotte : 06 59 34 48 88
- SERIEYS Sébastien - Electricité Générale - 26 route de la Capelotte : 04 71 43 05 73

COMMERÇANTS

- AURATUS Michel - Vente de pellets - 9 route de Figeac : 04 71 64 15 29
- BERTRAND David - Publicités Adhésives - 13 route de la Capelotte : 06 22 77 60 10
- BREMENT William - megAgence - Consultant immobilier : 07 80 76 48 98
- CAFE DU CHATEAU - Chez KIKI - Bar Tabac Presse - 9 route d'Aurillac : 04 71 47 74 81
- CANIS Sandrine - Coiffeuse à domicile : 06 08 55 63 90
- LA BELLE EPOQUE - Gîtes - évènementiels - 50 chemin de Lasfargue : 06 35 53 85 76
- LA TERRASSE Bar/Restaurant - 7, route d'Aurillac : 06 82 59 77 58 ou 06 88 13 03 14
- LE SLICE BRASSERIE - Restaurant - 2 route du Golf : 04 71 47 73 75

SANTÉ

- BESOMBES Jean-Jacques - Médecin - Maison Médicale - 15 rue de la Vidalie : 04 71 47 74 06
- DELORT Stéphane - DOLY Marie Laure - Infirmiers - Maison Médicale - 15 rue de la Vidalie : 04 71 47 75 79
- Pharmacie MANHES - 3 place du Commerce : 04 71 47 76 38

SERVICES

- L'ARCH - Entretien Espaces Verts - Chemin Vert : 04 71 47 78 73
- LA POSTE - 4 place du Commerce : 3631

LOISIRS ET CULTURE

- BATIFOL'ANE - Location ânes pour randonnées - route de la Capelotte : 04 71 47 75 75
- GOLF DE HAUTE AUVERGNE - route du Golf : 04 71 47 73 75
- LACALMONTIE Jean - Artiste Peintre - 11 chemin du Mas : 04 71 47 75 10
- LA BROCANTE DES ARISTO - Gilles MOLINA - 2, chemin de la Planèze : 06 72 22 57 62
- LA CREATION PAR PASSION - Sylvie BALDRAN - 14 chemin de Lasfargues : 07 69 11 59 66

ENTREPRISES

- Atelier de Chaudronnerie du Cantal - 3 ZA Bargues Nord : 04 71 62 81 00
- ATELIER DU VOLCAN - Menuiserie - Tristan COMBELLE & Thomas GASTAL - Les 4 Routes d'Albussac : 07 50 44 50 55
- AUVERGNE CARROSSERIE - SARL VEYRINES - 26 ZA Bargues Sud : 04 71 64 62 62
- CANTAL RECUPERATION - Philippe RIOM - 9, rue des artisans : 06 44 72 91 69
- DESPRAT VINS - Distribution de vins et spiritueux - 22 ZA Bargues Sud : 04 71 48 25 16
- GENTIE - Transports - 1 ZA Bargues Nord : 04 71 64 14 00
- IMPRIMERIE VEDREINE et Cie SA - 9 ZA Bargues Nord : 04 71 62 80 80
- LES NOUVEAUX FILMS - chemin de Labattude : 04 71 62 89 29
- LHERITIER (SARL) - Transports - 5 ZA Bargues Nord : 04 71 64 70 40
- KUB'INAUV - Installation de stockage - 20, ZA de Bargues : 04 71 62 38 87
- Mickaël AURATUS - Transport et commerce de bois - Le bourg : 06 85 84 78 71

Si le siège de votre entreprise est domicilié à Sansac, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie